

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2015



SYDER

SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIES DU RHÔNE

sommaire

L'ÉDITORIAL DU PRÉSIDENT.....	P. 3
L'ÉPHÉMÉRIDE 2015.....	P. 4
LES CONCESSIONS	
• L'ÉLECTRICITÉ.....	P. 8
• LE GAZ.....	P. 10
• LE CONTRÔLE DES CONCESSIONS.....	P. 12
LES ÉNERGIES RENOUVELABLES	
• LA CHALEUR.....	P. 14
• LE PHOTOVOLTAÏQUE.....	P. 6
L'ÉCLAIRAGE PUBLIC.....	P. 18
LE CONSEIL EN ÉNERGIE PARTAGÉ (CEP).....	P. 22
LA MAÎTRISE D'OUVRAGE.....	P. 24
LA MAÎTRISE D'ŒUVRE.....	P. 26
LES MARCHÉS PUBLICS 2015.....	P. 28
LE COMPTE ADMINISTRATIF 2015.....	P. 29
L'ORGANISATION DES SERVICES.....	P. 30
LE BILAN SOCIAL.....	P. 32
LES TROPHÉES DU SYDER.....	P. 34
L'USERA.....	P. 37
LES DÉLIBÉRATIONS 2015.....	P. 38

Photo de couverture : éclairage des abords de la nouvelle école de MEYS.

éditorial

L'année 2015 a permis d'entrer de plein pied dans la concrétisation de notre objectif de mandature : faire de notre syndicat un **acteur complet et cohérent** de l'énergie au service de nos collectivités, de nos territoires et de nos concitoyens.

La compétence fondamentale du SYDER, sa raison d'être première, **l'organisation de la distribution d'électricité**, a en 2015 particulièrement sollicité notre attention. Le contrat de concession électricité arrivant à échéance début 2018, le Syndicat s'est en effet mis en ordre de marche en réunissant et mettant au travail une équipe experte et pluridisciplinaire, interne et externe, en vue d'effectuer le bilan technique, comptable et financier de fin de contrat et aborder la négociation du futur contrat en se donnant les moyens de ses ambitions. Cet enjeu crucial pour les prochaines décennies nous mobilisera jusqu'à aboutir à un contrat de concession respectueux des enjeux historiques du service public de la distribution d'électricité et à la hauteur des enjeux futurs de la transition énergétique.

L'année 2015 a également vu l'entrée au sein du comité syndical des **représentants de la Métropole de Lyon**, qui, à la faveur de la loi MAPTAM¹, y ont été accueillis en "représentation-substitution" des délégués des dix communes métropolitaines. Ces délégués ont pour mandat de préparer la sortie de la Métropole de Lyon du SYDER, programmée pour fin 2016. Cet objectif de mise en cohérence territoriale de la politique énergétique rhodanienne, partagé par le SYDER, le SIGERLy et la Métropole de Lyon, a donné lieu en 2015 à un important travail concerté d'évaluation de ses incidences patrimoniales, financières et contractuelles, travail qui se poursuit tout au long de l'année 2016.

L'ancrage du SYDER dans la transition énergétique, annoncée en début de mandat et amorcée en

2014, s'est consolidé au cours de l'année 2015, avec une forte montée en puissance de l'activité du service énergies, qui regroupe désormais tous les outils de la **maîtrise de l'énergie**, via le service de conseil en énergie partagé, et de la **production d'énergies renouvelables**, via la régie SYDER Chaleur et la renaissance de l'activité de production d'électricité photovoltaïque.

Les exigences liées à la transition énergétique imprègnent également de plus en plus les activités historiques du Syndicat, notamment celles de l'éclairage public : la **technologie LED**, précieuse alliée dans la conquête des économies de consommation électrique, est désormais maîtrisée. La réussite d'une opération d'éclairage public LED, l'expérience acquise nous l'a démontré, repose sur trois fondamentaux indissociables : la qualité du matériel installé, la qualité de la mise en œuvre de ce matériel et la qualité du réseau électrique d'alimentation. Un maillon faible dans ce triptyque, et le risque de contre-performance est avéré.

Le SYDER a également beaucoup travaillé en 2015 à apporter aux communes l'aide nécessaire à la réalisation de **l'extinction nocturne de l'éclairage public** dans les conditions de sécurité technique et juridique qu'exige ce type de démarche. Mais je reste persuadé que le parti-pris de l'extinction de l'éclairage public aux heures vides d'activité humaine est une solution provisoire, qui va être rapidement supplantée par son allumage aux heures, voire aux instants appropriés, via notamment les nouveaux systèmes de détection des usagers de la voirie, qu'ils soient piétons ou motorisés.

On le voit, **les défis que nous réserve l'avenir** dans le domaine de l'énergie sont exaltants, et le parcours effectué par le SYDER au cours de cette année 2015 constitue, à n'en pas douter, une étape significative mettant nos collectivités en capacité de les relever.

Paul VIDAL
Président du SYDER
Conseiller régional
Maire de Toussieu

¹Loi n° 2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles



L'ÉPHÉMÉRIDE 2015

JANVIER

- # **Le 1^{er}** : intégration de la Métropole de Lyon au SYDER, en représentation-substitution des dix communes du territoire métropolitain.
- # **Le 8** : conseil d'exploitation de la Régie SYDER Chaleur, au cours duquel a eu lieu l'élection de son Président (Daniel MARTIN) et de son Vice-président (Didier TESTE) pour la durée du mandat 2014-2020.
- # **Le 8** : réunion de la commission des Vice-présidents pour la préparation du débat d'orientations budgétaires pour 2015.
- # **Le 9** : rencontre avec Philippe MONLOUBOU, nouveau Président du Directoire d'ERDF.
- # **Le 12** : réunion des Présidents de l'USERA à Menthon-Saint-Bernard (Haute-Savoie), lors de laquelle a été élu Pierre ABADIE, Président du SIGERLy, à la Présidence de l'USERA pour l'année 2015.
- # **Le 13** : réunion du comité syndical à Anse suivie de la cérémonie des vœux du Président et de la remise des Trophées 2014 aux communes lauréates.
- # **Le 21** : rencontre au SYDER avec les représentants du SYMIELEC Var, syndicat d'énergies du Var.
- # **Le 22** : réunion de la commission des Vice-présidents, à propos du groupement d'achat électricité et du dossier de déploiement d'infrastructures de recharge de véhicules électriques IRVE.



LA CARTE DE VŒUX 2015

- # **Le 19** : réunion de lancement d'un audit sur l'organisation des services du SYDER avec le cabinet conseil KATALYSE.
- # **Le 19** : présentation du service de conseil en énergie partagé CEP et de la maîtrise de l'énergie en éclairage public à la communauté de communes du pays mornantais COPAMO à Mornant.
- # **Le 22** : rencontre avec Thierry JAYAT, Directeur territorial d'ERDF pour la mise en place d'un diagnostic concerté en vue du développement et de la modernisation des réseaux électriques de la concession du SYDER.
- # **Le 28** : présentation du service de conseil en énergie partagé CEP du SYDER au Syndicat de l'Ouest Lyonnais SOL à Vaugneray.
- # **Le 30** : réunion de travail au SYDER avec les services de la Métropole de Lyon.

FÉVRIER

- # **Le 4** : intervention du SYDER à Trèves devant la commission environnement de la communauté de communes de la région de Condrieu CCRC sur l'extinction nocturne partielle de l'éclairage public.
- # **Le 5** : réunion de la commission des Vice-présidents sur les points budgétaires et financiers.
- # **Le 6** : intervention en mairie de Taluyers sur l'évolution du statut de la commune au regard de l'électrification rurale.
- # **Le 10** : intervention en mairie de Larajasse sur le projet de chaufferie bois avec réseau de chaleur.
- # **Le 11** : intervention en mairie de Simandres sur l'évolution du statut de la commune au regard de l'électrification rurale.
- # **Le 12** : rencontre avec Christian MISSIRIAN, Directeur d'EDF Commerce Rhône-Alpes Auvergne, pour évoquer le nouveau paysage de la fourniture d'électricité dans le cadre de la déréglementation des tarifs.
- # **Le 17** : réunion de travail avec Jean-François CARENCO, Préfet de la Région Rhône-Alpes, pour échanger sur l'évolution statutaire du SYDER suite à la création de la Métropole et du nouveau Département.

- # **Le 23** : intervention en mairie de Soucieu-en-Jarrest sur l'évolution du statut de la commune au regard de l'électrification rurale.
- # **Le 24** : rencontre avec Paul COSTE, Président d'HESPUL, afin d'évoquer les complémentarités et possibilités de coordination entre la mission de Conseil en Energie Partagé, exercée par le SYDER, et le travail d'accompagnement des collectivités à la réalisation de projets visant à la maîtrise de l'énergie, effectué par HESPUL.
- # **Le 25** : conseil d'exploitation de la Régie SYDER Chaleur.
- # **Le 26** : participation à la réunion de l'USERA, Union des Syndicats d'Energies de Rhône-Alpes, à Lyon sur le déploiement d'infrastructures de recharge de véhicules électriques IRVE.
- # **Le 26** : intervention en mairie de Saint-Martin-en-Haut sur l'évolution du statut de la commune au regard de l'électrification rurale.

MARS

- # **Le 3** : réunion du bureau syndical et du comité syndical.
- # **Le 5** : réunion de la commission des Vice-présidents pour la préparation du dossier de consultation des marchés de travaux 2016-2019.
- # **Le 5** : réunion avec Franck LEVEQUE, Directeur du Pôle Gestion Publique de la DGFIP, accompagné de Damien COURSET, Responsable de la Division des Collectivités Locales à la DRFIP et de Ghislaine MATYJASIK, comptable de la Trésorerie de Villeurbanne, afin d'évoquer la problématique des emprunts toxiques et envisager les solutions pour leur refinancement.
- # **Le 9** : intervention en mairie de Quincieux sur l'évolution du statut de la commune au regard de l'électrification rurale.
- # **Le 10** : rencontre avec Pierre ABADIE, Président du SIGERLy pour évoquer l'évolution statutaire des deux syndicats suite à la création de la Métropole de Lyon.
- # **Le 13** : rencontre avec Thierry JAYAT, Directeur territorial d'ERDF.
- # **Le 17** : restitution régionale du contrôle des concessions USERA à Grenoble au SEDI 38.

- # **Le 19** : réunion de la commission des Vice-présidents sur l'évolution du SYDER suite à l'entrée de la Métropole de Lyon.
- # **Le 23** : intervention en mairie de Pontcharra-sur-Turdine sur l'évolution du statut de la commune au regard de l'électrification rurale.
- # **Le 31** : rencontre avec la SFIL, Société de Financement Local, pour envisager les possibilités de refinancement des emprunts toxiques Dexia.

AVRIL

- # **Le 2** : réunion de la commission des Vice-présidents et du comité de pilotage sur l'audit des services.
- # **Le 8** : inauguration de l'aménagement des quais du Rhône et de la station de recharge des véhicules électriques à Saint-Romain-en-Gal.
- # **Le 9** : présentation du service de conseil en énergie partagé CEP du SYDER à la communauté de communes du pays de l'Arbresle CCPA.
- # **Le 16** : réunion de la commission des Vice-présidents au sujet de la valorisation des certificats d'économie d'énergie CEE.

MAI

- # **Le 4** : réunion des Présidents de l'USERA à Bresson (Isère).
- # **Le 21** : réunion du bureau syndical.
- # **Le 22** : rencontre avec la SFIL, Société de Financement Local, pour la suite des négociations pour le refinancement des emprunts toxiques.
- # **Le 27** : réunion de la commission d'appel d'offres du Groupement d'Achat Electricité pour la fourniture d'électricité et services associés.
- # **Le 31** : démission de Bruno PEYLACHON, deuxième Vice-président en charge des finances et nouvellement élu au conseil départemental du Rhône.

JUIN

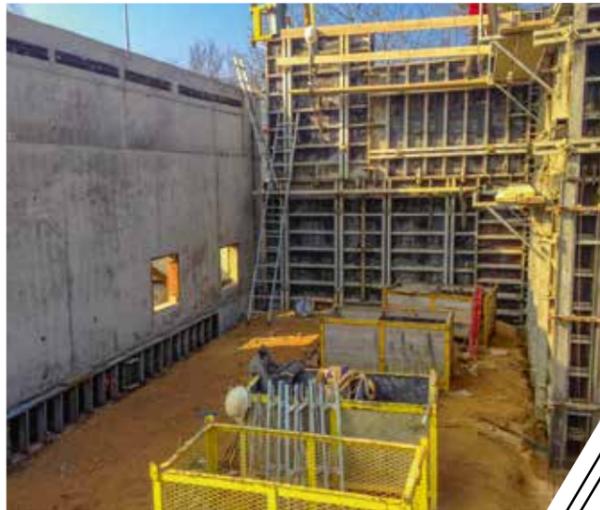
- # **Le 1^{er}** : participation à la cérémonie des 50 ans du Syndicat Départemental des Énergies de l'Ardèche.
- # **Le 3** : réunion de travail au SYDER avec les 10 communes de la Métropole adhérentes du SYDER, à laquelle étaient conviés Pierre ABADIE, Président du SIGERLY et Nicole SIBEUD, Directeur général adjoint au développement urbain et au cadre de vie de la Métropole de Lyon. Cette réunion avait pour but d'informer les communes de l'incidence de leur situation statutaire suite à la création de la Métropole de Lyon au 1^{er} janvier 2015.
- # **Le 11** : deuxième réunion de la commission d'appel d'offres du Groupement d'Achat Electricité pour le choix des candidats pour les marchés de fourniture d'électricité et services associés.
- # **Le 11** : réunion de la commission des Vice-présidents.
- # **Le 17** : participation au premier salon de l'éclairage public, organisé à Grenoble par le Syndicat des Energies du Département de l'Isère SEDI 38.
- # **Le 23** : réunion du comité syndical.
- # **Le 24** : réunion en Préfecture du Rhône avec Denis BRUEL, Secrétaire général adjoint de la Préfecture et Pierre ABADIE, Président du SIGERLY pour étudier les modalités d'évolution des périmètres d'intervention des deux syndicats.
- # **Le 25** : réunion de la commission des Vice-présidents en mairie des HAIES, suivie d'une visite de la centrale photovoltaïque villageoise du parc régional du Pilat, la première de ce type en France, implantée sur cette commune.

JUILLET

- # **Le 2** : finalisation avec la SFIL de la renégociation des emprunts toxiques et signature du contrat de refinancement.
- # **Le 6** : réunion des Présidents de l'USERA à Valence (Drôme).
- # **Le 9** : réunion au collège de Monsols sur le projet de chaufferie publique au bois.

SEPTEMBRE

- # **Le 3** : réunion de la commission des Vice-présidents.
- # **Le 14** : réunion des Présidents de l'USERA à Chambéry.
- # **Le 17** : réunion du comité de pilotage pour l'audit des services.
- # **Le 17** : réunion du bureau syndical.
- # **Le 22** : intervention du SYDER au conseil d'administration du collège de Monsols sur la chaufferie publique au bois du Fontalet.
- # **Le 29** : réunion du comité syndical.



GROS ŒUVRE DE LA CHAUFFERIE DU FONTALET À MONSOLS.

OCTOBRE

- # **Le 13** : réunion d'information au SYDER à destination des communes membres du groupement d'achat d'électricité.
- # **Le 14** : contrôle sur site de la concession électricité du SYDER à la Part-Dieu, dans les locaux d'ERDF.
- # **Le 15** : réunion de la commission des Vice-présidents.
- # **Le 27** : contrôle sur site de la concession : contrôle ciblé sur les tarifs sociaux de l'énergie à Lyon dans les locaux d'EDF.
- # **Le 28** : contrôle sur site de la concession gaz dans les locaux de GRDF à Lyon.
- # **Le 29** : réunion de la commission des Vice-présidents.



RÉUNION D'INFORMATION AU SYDER À DESTINATION DES COMMUNES MEMBRES DU GROUPEMENT D'ACHAT D'ÉLECTRICITÉ.

NOVEMBRE

- # **Le 5** : contrôle sur site de la concession : contrôle ciblé sur les Tarifs sociaux de l'énergie dans les locaux d'ENGIE à Villeurbanne.
- # **Le 6** : participation du SYDER au 80^e anniversaire du SIGERLY.
- # **Le 9** : réunion de travail à la Métropole de Lyon.

- # **Le 10** : réunion de travail en mairie de Villefranche-sur-Saône.
- # **Le 12** : réunion de la commission des Vice-présidents sur le renouvellement en 2018 du contrat de concession électricité.
- # **Le 19** : contrôle ENI des Tarifs sociaux de l'énergie à Levallois-Perret.
- # **Le 20** : contrôle sur site de la concession : contrôle ciblé sur les Tarifs sociaux de l'énergie dans les locaux de DIRECT ENERGIE à Paris.

DÉCEMBRE

- # **Le 3** : commission d'appel d'offres pour l'attribution du marché de travaux 2016 Réseaux et Eclairage public pour le territoire péri-métropolitain.
- # **Le 3** : réunion de la commission des Vice-présidents.
- # **Le 8** : rencontre au SYDER avec les fournisseurs de matériels d'éclairage public.
- # **Le 10** : réunion des directeurs des syndicats de l'USERA et des Syndicat d'Auvergne au SIEL 42 à Saint-Etienne en vue de préparer l'adhésion en 2016 de l'Auvergne à l'union régionale élargie.
- # **Le 16** : participation à la journée "Big Data" de la FNCCR à Paris.
- # **Le 16** : lancement officiel dans la commune des Haies du projet de démonstrateur Smart Grids dans les parcs naturels régionaux SMAP.
- # **Le 17** : réunion du bureau syndical.



RÉUNION DES DIRECTEURS DES SYNDICATS MEMBRES DE L'USERA.

Le SYDER est l'autorité organisatrice de la distribution publique d'électricité, par délégation de compétence pour 227 communes du département du Rhône, représentant une population de 500 000 habitants. À ce titre, le Syndicat assume toutes les obligations et prérogatives relatives à sa qualité de propriétaire du réseau public de distribution d'électricité.

LA CONCESSION ÉLECTRICITÉ

Par contrat de concession, le SYDER a délégué à l'exploitation du réseau de distribution à ENEDIS (anciennement ERDF) et la fourniture d'électricité aux tarifs réglementés de vente à EDF pour la période 1993-2018.



RÉSEAU HAUTE TENSION AÉRIEN (HTA).

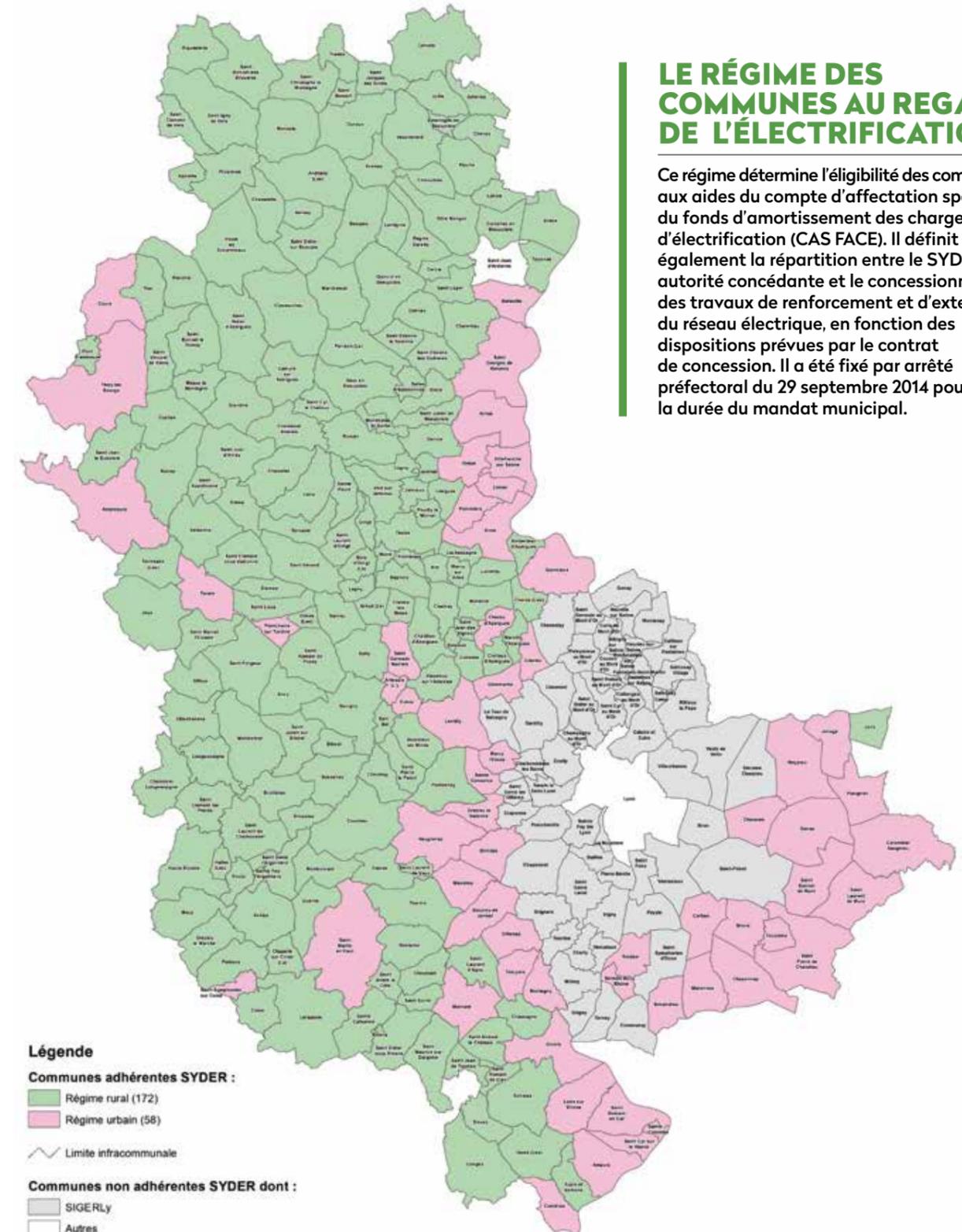
LA CONCESSION EN CHIFFRES

	2013	2014	2015
L'INVENTAIRE TECHNIQUE			
Réseau HTA	4 471 km	4 494 km	4 531 km
Postes de transformation HTA/BT	6 622 postes	6 656 postes	6 698 postes
Réseau BT	6 504 km	6 552 km	6 598 km
LES CONSOMMATEURS (CLIENTS EN SOUTIRAGE)			
Contrats TRV (Tarif Réglementé de Vente)	227 368 clients	225 908 clients	219 222 clients
Contrats à prix de marché	23 464 clients	28 335 clients	38 454 clients
Énergie acheminée	3 430 GWh	3 143 GWh	3 250 GWh
LES PRODUCTEURS (CLIENTS EN INJECTION)			
Dont Producteurs d'énergie photovoltaïque	3 974 prod.	4 221 prod.	4 510 prod.
LA QUALITÉ DE L'ÉLECTRICITÉ DISTRIBUÉE			
La continuité de fourniture			
Durée moyenne annuelle de coupure	200 mn	69 mn	86 mn
Durée moyenne annuelle hors incidents exceptionnels	176 mn	68 mn	86 mn
Nombre d'usagers BT coupés pendant plus de 6 heures consécutives	25 422 usagers	7 681 usagers	11 137 usagers
Nombre d'usagers BT affectés par plus de 6 coupures supérieures à 3 minutes	1 203 usagers	70 usagers	2 384 usagers

LE COMPTE D'EXPLOITATION DE LA CONCESSION DU SYDER	2013	2014	2015
LES PRODUITS			
Recettes d'acheminement	112 551 k€	107 435 k€	110 766 k€
Recettes de raccordements clients	5 588 k€	5 566 k€	6 693 k€
Recettes de prestations aux clients	1 327 k€	1 358 k€	1 355 k€
Recettes de travaux et prestations aux tiers	2 655 k€	2 602 k€	2 551 k€
CHIFFRE D'AFFAIRES	122 121 k€	116 961 k€	121 365 k€
Produit de la production stockée et immobilisée	9 623 k€	9 138 k€	8 092 k€
Produit des reprises sur amortissements et provisions	3 617 k€	3 882 k€	5 114 k€
Autres produits divers	840 k€	807 k€	720 k€
Autres produits	14 080 k€	13 827 k€	13 926 k€
TOTAL DES PRODUITS	136 201 k€	130 788 k€	135 291 k€
LES CHARGES			
Dépenses d'accès au réseau amont RTE	32 071 k€	31 894 k€	28 966 k€
Achat d'énergie pour pertes sur le réseau	13 450 k€	12 025 k€	9 987 k€
Redevance de concession SYDER	1 516 k€	2 196 k€	1 891 k€
Autres dépenses externes	17 701 k€	18 818 k€	16 049 k€
Impôts et taxes	5 912 k€	5 798 k€	6 081 k€
Charges de personnel	19 810 k€	20 501 k€	19 839 k€
Dotations aux amortissements distribution publique	12 890 k€	14 241 k€	15 557 k€
Dotations aux provisions distribution publique	1 182 k€	933 k€	685 k€
Autres dotations d'exploitation	7 153 k€	7 023 k€	7 828 k€
Charges des services centraux d'ERDF	3 245 k€	3 817 k€	4 679 k€
Autres charges	2 149 k€	2 331 k€	2 617 k€
TOTAL DES CHARGES	117 079 k€	119 577 k€	114 179 k€
RÉSULTAT D'EXPLOITATION DE LA CONCESSION DU SYDER	19 122 k€	11 211 k€	21 112 k€
CONTRIBUTION DE LA CONCESSION SYDER À L'ÉQUILIBRE NATIONAL	6 752 k€	1 569 k€	9 005 k€
RÉSULTAT D'EXPLOITATION CORRIGÉ DE LA CONTRIBUTION À L'ÉQUILIBRE	12 370 k€	9 642 k€	12 107 k€

LA CONCESSION EN CARTE

Sur la base de l'arrêté préfectoral du 21 décembre 2015
Carte mise à jour le 31 décembre 2015.



LE RÉGIME DES COMMUNES AU REGARD DE L'ÉLECTRIFICATION

Ce régime détermine l'éligibilité des communes aux aides du compte d'affectation spécial du fonds d'amortissement des charges d'électrification (CAS FACE). Il définit également la répartition entre le SYDER autorité concédante et le concessionnaire des travaux de renforcement et d'extension du réseau électrique, en fonction des dispositions prévues par le contrat de concession. Il a été fixé par arrêté préfectoral du 29 septembre 2014 pour la durée du mandat municipal.

Le SYDER est l'autorité organisatrice de la distribution publique de gaz, par délégation de compétence optionnelle pour 97 communes du département du Rhône, représentant une population de 215 000 habitants.

LE SYDER, AUTORITÉ ORGANISATRICE DE LA DISTRIBUTION PUBLIQUE DE GAZ

Comme pour les réseaux publics d'électricité, les communes sont propriétaires des réseaux de distribution de gaz naturel. Elles ont la possibilité réglementaire de transférer l'organisation du service public de distribution de gaz naturel à un établissement intercommunal. Au 31 décembre 2015, 97 communes ont ainsi confié l'organisation du service public de distribution de gaz naturel au SYDER.

LA CONCESSION GAZ

Le SYDER a concédé à GrDF la gestion et l'exploitation du réseau de distribution publique de gaz par contrats de concessions

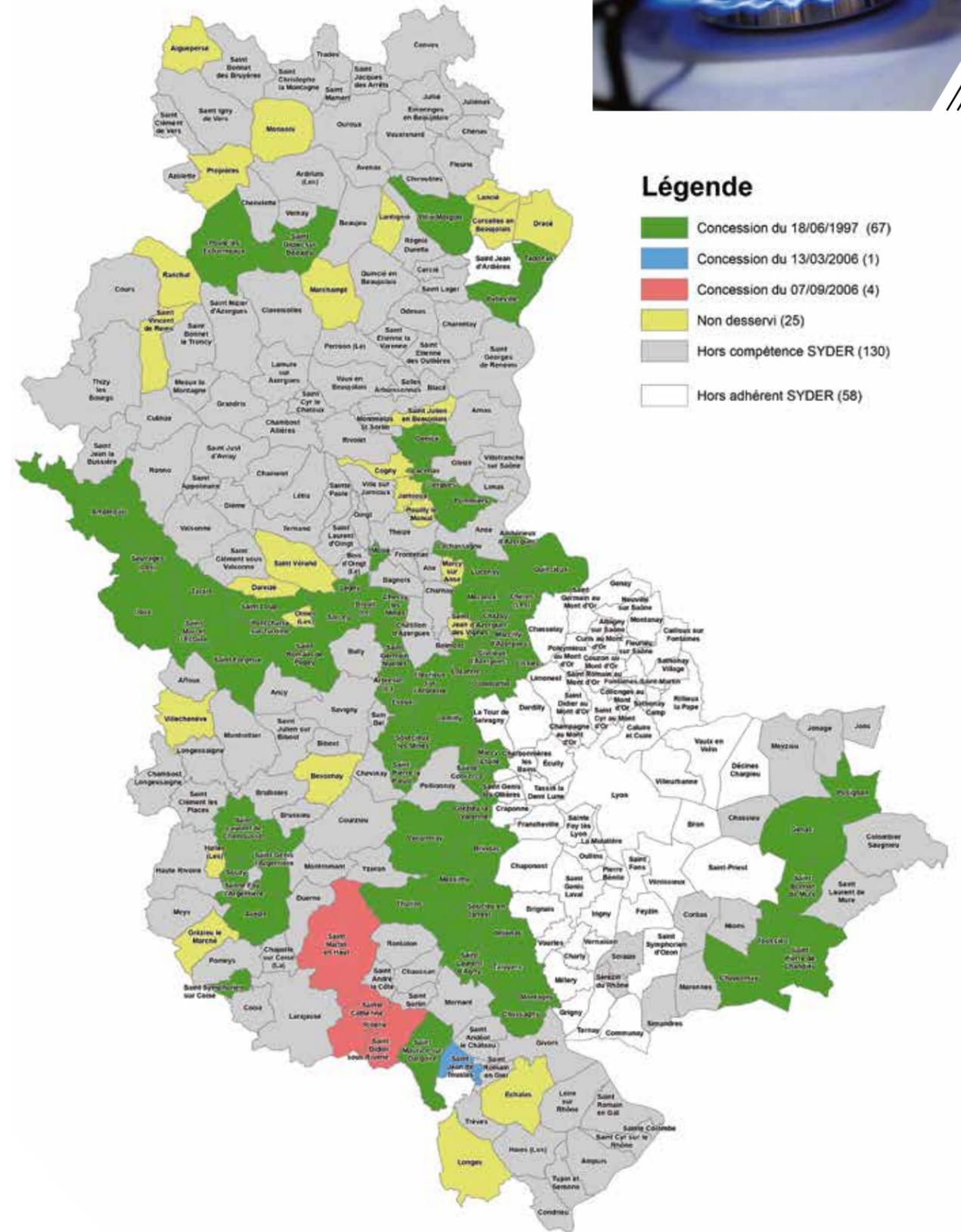
LES CAHIERS DES CHARGES DE CONCESSION

72 communes sont effectivement desservies par un réseau de distribution gaz dans le cadre de trois contrats de concession avec GDF (cf. carte) :

- 67 communes sont régies par le contrat de concession historique du 18 juin 1997.
- 1 commune (Saint-Jean-de-Toulas) bénéficie d'une délégation de service public (DSP) signée le 13 mars 2006.
- 4 communes (Riverie, Sainte-Catherine, Saint-Didier-sous-Riverie et Saint-Martin-en-Haut) disposent d'un contrat de DSP passé le 7 septembre 2006.

LA CONCESSION EN CARTE

Carte de la concession mise à jour au 31/12/2015.



Légende

- Concession du 18/06/1997 (67)
- Concession du 13/03/2006 (1)
- Concession du 07/09/2006 (4)
- Non desservi (25)
- Hors compétence SYDER (130)
- Hors adhérent SYDER (58)

LA CONCESSION EN CHIFFRES

	2013	2014	2015
L'INVENTAIRE TECHNIQUE			
Postes de distribution publique	12 postes	12 postes	12 postes
Réseau - Longueur totale	838 km	847 km	854 km
Répartition du réseau par niveau de pression			
Réseau Basse Pression	3 km	3 km	3 km
Réseau Moyenne Pression	835 km	844 km	851 km
Répartition du réseau par matière			
Réseau polyéthylène	760 km	769 km	776 km
Réseau acier	77 km	77 km	77 km
Réseau autres matières	1 km	1 km	1 km
LES CONSOMMATEURS			
Énergie acheminée	26 978 usagers	27 296 usagers	27 707 usagers
Énergie acheminée	969 GWh	773 GWh	842 GWh
LA QUALITÉ SECURITÉ DU GAZ DISTRIBUÉ			
	2013	2014	2015
Usagers ayant subi une interruption de livraison suite à incident	294 usagers	323 usagers	271 usagers
Nombre d'incidents			
Manque de gaz - Défaut de pression	277 incidents	296 incidents	267 incidents
Fuite de gaz	103 incidents	103 incidents	88 incidents
Équipement abîmé ou cassé...	117 incidents	121 incidents	118 incidents
Incendie ou explosion liés ou non à un ouvrage gaz	52 incidents	64 incidents	52 incidents
	5 incidents	8 incidents	9 incidents

LE COMPTE D'EXPLOITATION DE LA CONCESSION SYDER	2013	2014	2015
LES PRODUITS			
Recettes d'acheminement de gaz	9 316 k€	8 367 k€	9 192 k€
Recettes de raccordements, de prestations et autres recettes	602 k€	700 k€	742 k€
TOTAL DES PRODUITS	9 918 k€	9 067 k€	9 934 k€
LES CHARGES			
Charges de personnel	2 303 k€	2 230 k€	NC
Achats externes	2 377 k€	2 362 k€	
Impôts, taxes et divers	153 k€	198 k€	
Redevance de concession	104 k€	106 k€	
Charges calculées : amortissements et provisions...	3 023 k€	3 183 k€	NC
TOTAL DES CHARGES	7 960 k€	8 079 k€	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION DE LA CONCESSION SYDER	1 958 k€	988 k€	Non connu (*)

(*) Durant l'exercice 2015, GrDF a mené une concertation nationale portant sur les données utiles à la distribution de gaz naturel aboutissant à la publication d'un livre blanc : "Nouvelles données pour une Nouvelle Donne". À cette occasion, le concessionnaire s'était engagé à donner davantage d'informations économiques aux autorités concédantes.

Dans les faits, force est de constater qu'en modifiant le format des données qu'il produisait jusqu'à présent, le concessionnaire GrDF a introduit une rupture artificielle dans le suivi du compte d'exploitation de la concession, rendant impossible tout comparatif par rapport aux exercices précédents.

Les données fournies par GrDF au SYDER dans le compte rendu annuel d'exploitation 2015 font ainsi apparaître une concession historique qui serait déficitaire en 2015, tout comme en 2014, alors même que le compte rendu qui avait été produit par GrDF en 2014 faisait apparaître un résultat d'exploitation positif de près d'un million d'euros (voir tableau).

Le compte d'exploitation de la concession 2015 sur la base de la décomposition produits/recettes, tel que présenté par GrDF apparaît à la date d'impression du présent rapport d'activité comme insuffisamment fiable pour être reproduit ici. Il fait l'objet actuellement de toute la vigilance des agents de contrôle du SYDER dans le cadre d'investigations complémentaires.

LE CONTRÔLE DES CONCESSIONS

Q quatre agents assermentés du SYDER veillent au quotidien au respect par les concessionnaires des cahiers de charges de concession. Ce **contrôle au fil de l'eau** est accompagné, pour chaque concession, d'un **contrôle annuel approfondi, réalisé sur site en présence des représentants du concessionnaire. Ces contrôles annuels donnent lieu à un rapport de contrôle des services, présenté au bureau syndical.**

LES CONTRÔLES 2015

Les actions effectuées en 2015 portent d'abord, comme chaque année, sur le contrôle du **respect des engagements contractuels** des concessionnaires de la distribution d'électricité et de gaz lors de l'exercice précédent, ainsi que sur le contrôle de la **fiabilité, la sincérité et la complétude des informations** qu'ils fournissent



EXPLOITATION DU RÉSEAU GAZ PAR LE CONCESSIONNAIRE GRDF.

LES AGENTS DE CONTRÔLE DES CONCESSIONS

Ces agents du Syndicat sont **assermentés** par le Tribunal de Grande Instance de Lyon et bénéficient d'une **habilitation** du Président du SYDER pour effectuer les actes de contrôle des réseaux publics de distribution d'électricité et de gaz, de contrôle de la taxe communale sur la consommation finale d'électricité et de contrôle de la mise en œuvre des tarifs sociaux de l'énergie. Ils peuvent être, à ce titre, détenteurs d'informations relevant d'une **obligation de confidentialité** réglementaire.

En 2015, ces contrôles ont été effectués par quatre agents du SYDER :

- Estelle BOUR, Directeur des Services.
- Nathalie LOURENÇO, Responsable des Concessions.
- Julien GARÇON, Responsable Juridique.
- Antoine COLLIAT, Chef du service Énergies.

à l'autorité concédante dans leur compte rendu annuel d'activités.

- Les contrôles sur site ont été effectués en 2015 :
- Le 14 octobre, contrôle chez ERDF et EDF à Lyon.
 - Le 28 octobre, contrôle chez GRDF à Lyon.

Des actions plus ciblées sont par ailleurs définies chaque année par le bureau syndical et menées par les services du Syndicat, appuyés par des experts des thématiques retenues.

En 2015, une action de contrôle sur site a été menée pour **vérifier la bonne application des tarifs sociaux de l'électricité** (TPN : Tarif de Première Nécessité) **et du gaz naturel** (TSS : Tarif Spécial de Solidarité) par les quatre principaux fournisseurs d'énergie présents sur le territoire des concessions électricité et gaz du SYDER :

- Le 27 octobre, contrôle chez EDF à Lyon.
- Le 5 novembre, contrôle chez ENGIE à Villeurbanne.
- Le 19 novembre, contrôle chez ENI à Levallois-Perret.
- Le 20 novembre, contrôle chez DIRECT ENERGIE à Paris.

Une deuxième action de contrôle ciblé a été menée en 2015 sur les récentes pratiques du concessionnaire ERDF en matière de **prolongation de la durée de vie** de certains ouvrages afin d'en mesurer les impacts comptables et financiers sur la concession.



EXPLOITATION DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE PAR LE CONCESSIONNAIRE ERDF.



ECLAIRAGE DU STADE DE FOOTBALL DE FLEURIEUX-SUR-L'ARBRESLE LE 3 MAI 2015.



REMISE EN ÉTAT DU RÉSEAU D'ÉCLAIRAGE PUBLIC SUITE À UN VOL DE CÂBLES À SAINT-GEORGES-DE-RENEINS.



RELEVÉ D'EMPREINTES DIGITALES PAR LA POLICE SCIENTIFIQUE SUITE AU VOL DE CÂBLES DE LA ZAC D'ÉPINEY À GLEIZÉ LE 5 JUIN 2015.

La production et la distribution de chaleur sont une compétence optionnelle transférée au SYDER en 2015 par 25 communes du Rhône représentant 22 000 habitants.

Dans le cadre de cette compétence, le Syndicat étudie et réalise des chaufferies publiques de moyenne puissance, au bois déchiqueté ou granulé selon les projets. Au titre de la régie SYDER Chaleur, régie à autonomie financière, le syndicat assume la responsabilité de l'exploitation de ses chaufferies et vend la chaleur aux abonnés, sur une période de 20 ans.

En 2015, deux nouvelles chaufferies sont entrées en exploitation : la chaufferie du Fontalet à MONSOLS et la chaufferie du Parc des Platanes à LARAJASSE.



LA CHAUFFERIE BOIS DU FONTALET À MONSOLS DANS SON ENVIRONNEMENT.

LES CHAUFFERIES EN EXPLOITATION ET LES OPÉRATIONS EN COURS EN 2015

Commune	Réseau de chaleur	Etat à fin 2014	Nature du combustible		Puissance des chaudières		Mise en service
			Bois	Appoint/Secours	Bois	Appoint/Secours	
LONGES	Le Pré Paquet	En exploitation	Plaquettes forestières	Fioul	150 kW	150 kW	Janvier 2011
VAUX-EN-BEAUJOLAIS	École Bernard Pivot	En exploitation	Granulés	/	2 x 60 kW	/	Avril 2013
PROPIÈRES	Mairie - École	En exploitation	Granulés	/	112 kW	/	Novembre 2014
LARAJASSE	Parc des Platanes	En exploitation	Plaquettes forestières	/	200 kW + 350 kW	/	Septembre 2015
MONSOLS	Fontalet	En exploitation	Plaquettes forestières	Propane	110 kW + 200 kW	300 kW	Septembre 2015
LONGESSAIGNE	Les Bédouins	En étude	Plaquettes forestières	Fioul	120 kW	320 kW	Fin 20116

LES COMMUNES ADHÉRENTES

Au 31 décembre 2015, 25 communes du SYDER adhèrent à la compétence optionnelle Chaleur : Le Breuil, Les Chères, Cogny, Thel (commune de Cours), Dareizé, Denicé, Echallas, Les Halles, Larajasse, Légny, Longes, Longessaigne, Monsols, Montrottier, Ouroux, Poule-les-Echarmeaux, Propières, Ranchal, Saint-Clément-les-Places, Saint-Clément-de-Vers, Saint-Forgeux, Saint-Julien-sous-Montmelas, Saint-Mamert, Vaux-en-Beaujolais et Villié-Morgon.

LES CHIFFRES CLÉS DE L'ACTIVITÉ

Évolution des indicateurs de l'activité	2013	2014	2015
Nombre de chaufferies en activité	2	3	5
Nombre d'abonnés	3	4	11
Nombre de sites desservis	4	5	19
Achat de plaquettes forestières	430 MAP	470 MAP	1 230 MAP
Achat de granulés bois	24 tonnes	32 tonnes	56 tonnes
Production de chaleur	350 MWh	460 MWh	940 MWh
Recettes HT de vente de chaleur	42 000 €	58 000 €	115 000 €
Investissements HT sur nouvelles chaufferies	75 000 €	550 000 €	880 000 €



LA CHAUFFERIE BOIS MAIRIE-ÉCOLE DE PROPIÈRES.

LA RÉGIE SYDER CHALEUR

L'activité de production et distribution publique de chaleur, service public industriel et commercial (SPIC), est portée par la régie SYDER Chaleur, régie à autonomie financière créée par le SYDER en 2009.

Le conseil d'exploitation de la régie, présidé par Daniel MARTIN, Vice-président du SYDER, s'est réuni les 8 janvier, 25 février et 23 juin 2015, pour émettre des avis préalables à l'examen par le comité syndical des affaires intéressant la compétence Chaleur, conformément aux statuts de la régie.



LA CHAUFFERIE BOIS DU PRÉ PAQUET À LONGES.



LA CHAUFFERIE BOIS DU PARC DES PLATANES À LARAJASSE.

LE SYDER PRODUCTEUR

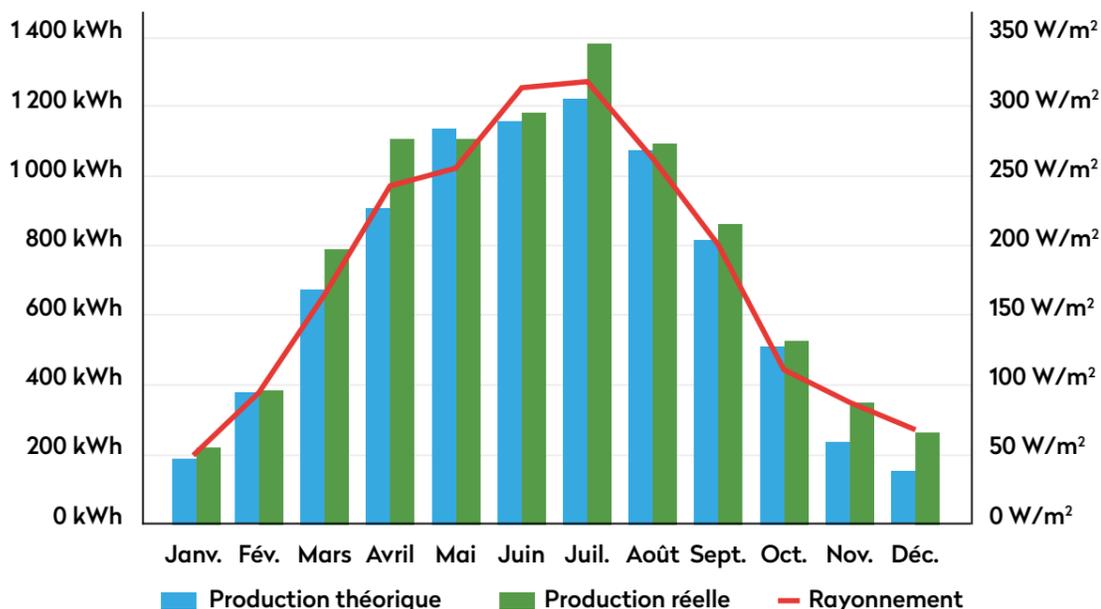
SITE DE L'ÉCOLE DU BOIS DIEU À LISSIEU

Chiffres clés

- Surface : 72 m²
- Puissance installée : 9,2 kWc
- Mise en service : 31 mars 2011

	2013	2014	2015
Production réelle	8 100 kWh	9 180 kWh	9 160 kWh
Production théorique	9 386 kWh	9 292 kWh	8 508 kWh
Production réelle/production théorique	0,86	0,99	1,08
Produit de la vente d'électricité	5 000 €	5 300 €	5 400 €

PRODUCTION ANNUELLE 2015



L'installation photovoltaïque de l'école du Bois Dieu à visée démonstrative et pédagogique a eu en 2015 une production annuelle d'électricité supérieure aux prévisions. Les mois d'avril et juillet ont été particulièrement productifs, avec des productions respectivement de + 18 % et + 12 % par rapport aux productions théoriques mensuelles attendues.

L'exploitation de cette installation a nécessité en 2015 peu d'interventions de maintenance, à l'exception de sa remise en route manuelle périodique suite à des déclenchements liés aux perturbations sur le réseau public d'électricité.

LE SYDER OUTIL OPÉRATIONNEL DES TERRITOIRES

- Produire localement un volume d'énergie renouvelable au moins identique à celui consommé, c'est l'objectif que ce sont fixés à l'horizon 2050 les territoires TEPCV/TEPOS (territoires à énergie positive pour la croissance verte). Le photovoltaïque est l'un des moyens de développer cette production. Plusieurs territoires mettent en œuvre un plan d'action dans l'objectif d'équiper des bâtiments publics en panneaux photovoltaïques.



LE SYDER A ASSURÉ L'ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE DE L'INSTALLATION PHOTOVOLTAÏQUE COMMUNALE DE SAINT-JULIEN-SUR-BIBOST.

Au sein du service Énergies, le SYDER compte désormais une nouvelle expertise technique photovoltaïque pour soutenir les territoires dans la réalisation de leurs projets tant sur les plans techniques que financiers. Dans ce cadre le SYDER se positionne comme un outil opérationnel au service de la politique énergétique des territoires, avec la prise en charge **de la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre** des opérations. Le territoire du SIMOLY (Syndicat Intercommunautaire des Monts du Lyonnais) est la figure de proue de ce nouveau type de partenariat.

- Parallèlement, dans le cadre de la mission Conseil en énergie partagé, à titre expérimental dans un premier temps, le SYDER expérimente un **accompagnement** poussé des collectivités qui souhaitent elles-mêmes porter l'investissement et exploiter ultérieurement l'installation. Une première installation a ainsi vu le jour dans ce cadre à Saint-Julien-sur-Bibost.

LE SYDER PARTENAIRE DES EXPÉRIMENTATIONS

Le **démonstrateur SMAP (Smart Grid Parc Naturel)** réunit une dizaine de partenaires (entreprises, associations, collectivités), dont le SYDER, autour d'un projet visant à optimiser la pénétration des énergies renouvelables sur le réseau électrique en milieu rural.

Ce projet s'adosse à la Centrale Villageoise Photovoltaïque actuellement en service sur la commune des Haies dans le Parc naturel du Pilat, afin d'expérimenter un certain nombre de techniques innovantes, destinées à optimiser les solutions de raccordement au réseau électrique, à équilibrer les flux de consommation et de production à l'échelle d'un village et à outiller les territoires pour mieux planifier le développement des énergies renouvelables.

Le SYDER est plus particulièrement chargé de réaliser l'installation d'une borne de recharge pour véhicules électriques, adaptée aux besoins de la commune.

Partant de cette expérimentation, le SYDER étudie plus largement les conditions techniques et financières du déploiement d'un réseau de bornes de recharge de véhicules électriques et hybrides sur le territoire du Nouveau Rhône. Les conclusions de cette étude sont attendues à l'automne 2016.



RÉUNION DE TRAVAIL DES PARTENAIRES DU PROJET SMAP AU SYDER.

L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

L'éclairage public est une compétence optionnelle proposée par le SYDER aux communes adhérentes du Rhône. 97% des communes adhérentes, soit 220 communes, ont confié cette compétence au Syndicat qui exerce à ce titre les devoirs et responsabilités liés à l'investissement, à l'exploitation et la maintenance des équipements, ainsi que l'alimentation en énergie électrique.

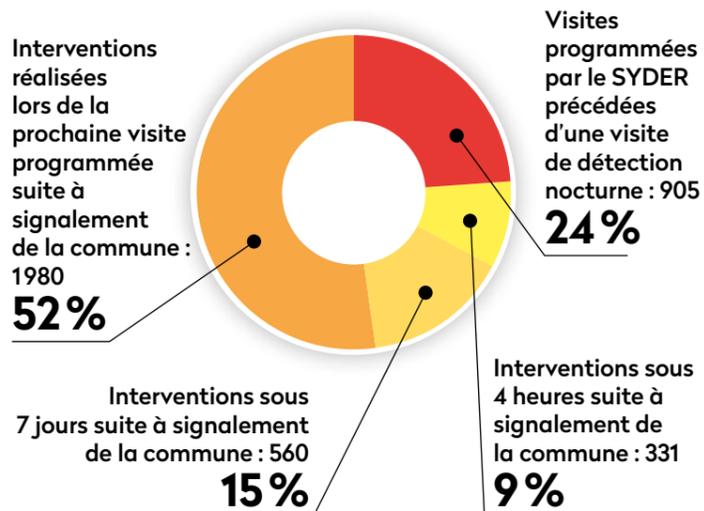
LES FORMULES DE MAINTENANCE

Les communes ont choisi dans leur quasi-totalité pour leur éclairage public une formule de maintenance incluant une visite périodique, mensuelle ou trimestrielle, comprenant une détection préalable des pannes, faite de nuit, et une intervention de réparation des défauts constatés, effectuée dans les sept jours suivants.

Des interventions complémentaires sont également réalisées sur demande de la commune, et selon le degré d'urgence estimé par la municipalité.

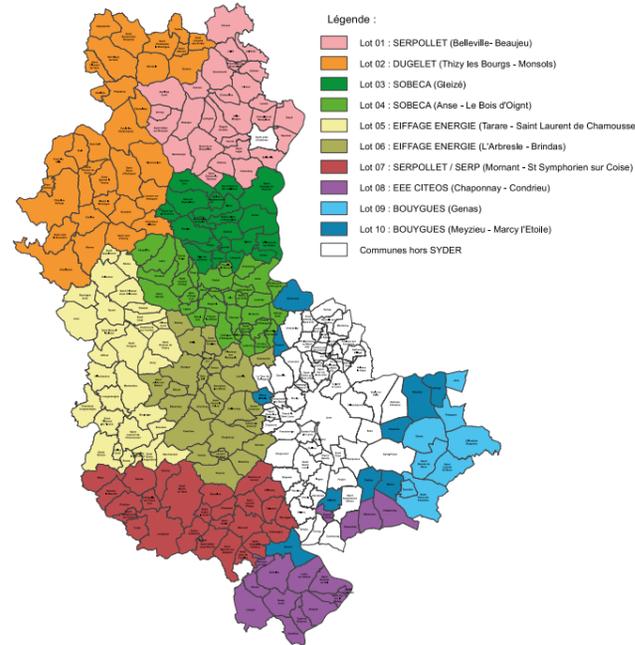
3776 interventions de maintenance ont été effectuées en 2015 par le SYDER.

NATURE DES 3776 INTERVENTIONS EFFECTUÉES

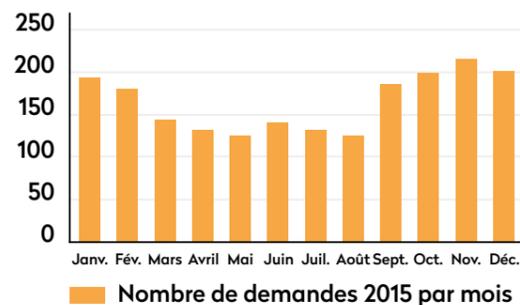


LES ENTREPRISES DE MAINTENANCE

Les 10 lots géographiques ont été attribués à 7 entreprises de maintenance exploitation dans le cadre de marchés pluriannuels 2014-2017



RÉPARTITION ANNUELLE DES DEMANDES 2015 "PROCHAINE VISITE"



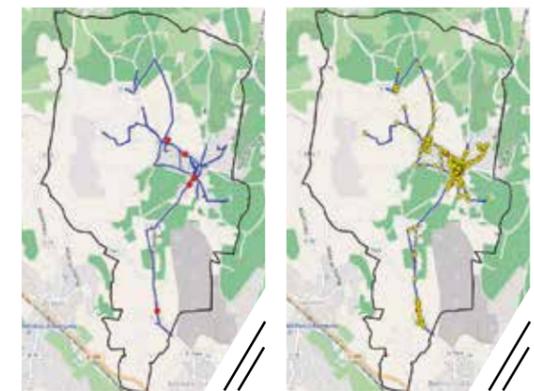
LES 1980 DEMANDES DE L'ANNÉE 2015 FAITES À L'INITIATIVE DE LA COMMUNE SE RÉPARTISSENT PAR MOIS SELON LE GRAPHIQUE CI-DESSUS.

On constate très logiquement un afflux de demandes dans les mois d'hiver (septembre à février). L'étiage est enregistré au mois d'août (122 demandes) et le pic au mois de novembre (216 demandes).

LA DÉTECTION NOCTURNE DES PANNES

905 tournées de détection nocturne des pannes ont été réalisées en 2015 par les entreprises intervenantes.

Chaque visite fait l'objet d'un compte rendu cartographique géo-localisé consultable par les communes sur l'espace Adhérents du site internet www.syder.fr, rubrique "Tournées nocturnes". Ces tournées nocturnes ont lieu, pour la plupart des communes, une fois par trimestre. Elles sont suivies dans les sept jours d'une visite de maintenance permettant de remédier aux dysfonctionnements constatés.



DÉTECTION NOCTURNE DU 1^{ER} DÉCEMBRE 2015 SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE CHARNAY :

CARTE DE GAUCHE. EN BLEU : LE TRACÉ GPS DU VÉHICULE. EN ROUGE : LES PANNES DÉTECTÉES.

CARTE DE DROITE. MÊMES TRACÉS AVEC, EN SUPERPOSITION, LES OUVRAGES D'ÉCLAIRAGE DU PATRIMOINE COMMUNAL

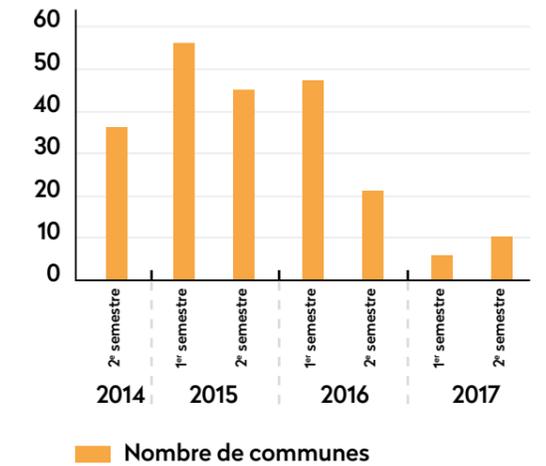
LE REMPLACEMENT SYSTÉMATIQUE DES SOURCES

Le marché de maintenance prévoit une revue complète des installations et un remplacement systématique des sources effectués une fois tous les quatre ans.

En 2015, 101 communes ont bénéficié de "relampage" concernant 36000 points lumineux (soit un tiers du parc), pour un montant de 1250000 €, intégralement pris en charge par le SYDER dans le cadre des aides que le Syndicat apporte à la maintenance de l'éclairage public.

Le planning global est établi de 2014 à 2017, sur la durée du marché de maintenance (cf. graphique ci-dessous). Le remplacement des sources intervient, pour chaque commune, quatre années après la campagne de remplacement précédente. Elle a lieu au cours du semestre correspondant.

PLANNING GLOBAL 2014-2017 DE REMPLACEMENT SYSTÉMATIQUE DES SOURCES



LES 101 COMMUNES CONCERNÉES EN 2015

56 communes au 1^{er} semestre 2015

Aigueperse, Amplepuis, Aveize, Avenas, Azolette, Beaujeu, Belleville, Bessenay, Bibost, Bully, La Chapelle-sur-Coise, Chassagny, Châtillon-d'Azergues, Chaussan, Cheviny, Civrieux-sur-Azergues, Condrieu, Éveux, Fleurieux-sur-l'Arbresle, Frontenas, Grandris, Grézieu-le-Marché, Jarnioux, Lamure-sur-Azergues, Létra, Marennes, Meaux-la-Montagne, Moiré, Montrottier, Mornant, Oingt, Orliénas, Ouroux, Pomeys, Pusignan, Riverie, Sain-Bel, Saint-André-la-Côte, Saint-Cyr-sur-le-Rhône, Saint-Didier-sous-Riverie, Saint-Didier-sur-Beaujeu, Saint-Jean-la-Bussière, Saint-Laurent-d'Oingt, Saint-Mamert, Saint-Vérand, Sarcey, Savigny, Solaize, Sourcieux-les-Mines, Souzy, Ternand, Theizé, Thizy-les-Bourgs, Trèves, Vernay, Ville-sur-Jarnioux.

45 communes au 2^e semestre 2015

Ambérieux-d'Azergues, Arnas, Brindas, Brulioles, Chambost-Longessaigne, Chaponnay, Chénas, Chiroubles, Duerne, Émeringes-en-Beaujolais, Fleurie, Haute-Rivoire, Juliéna, Jullié, Larajasse, Les Halles, Liergues, Limas, Longessaigne, Lozanne, Marchamp, Marcy-l'Étoile, Messimy, Meys, Meyzieu, Monsols, Morancé, Pollionnay, Régnié-Durette, Rontalon, Saint-Clément-les-Places, Saint-Étienne-des-Ouillères, Saint-Genis-l'Argentière, Saint-Germain-Nuelles, Saint-Jean-de-Touslas, Saint-Marcel-l'Éclairé, Saint-Pierre-la-Palud, Sainte-Consoce, Sainte-Foy-l'Argentière, Soucieu-en-Jarrest, Saint-Bonnet-des-Bruyères, Thurins, Toussieu, Vaux-en-Beaujolais, Yzeron.

LE REMPLACEMENT DES SOURCES "BALLON FLUORESCENT"

Une aide exceptionnelle de 60% est affectée depuis 2014 au remplacement des luminaires équipés de sources "ballon fluorescent".

En effet, ces sources très énergivores ne sont plus commercialisées depuis avril 2015.

Le volume global de travaux nécessaire à ce titre sur le patrimoine d'éclairage public des communes adhérentes est estimé à 11 000 000 €. Après une année 2014 essentiellement consacrée aux études d'exécution de ces opérations, avec un début de réalisation de 845 000 € de travaux, l'année 2015 a permis de rentrer dans le sujet de manière opérationnelle avec 5 050 000 € de travaux programmés.

L'avancement de ce programme au 31 décembre 2015 est de 54% de l'objectif initial.

COMMANDES 2015 SUR LE PROGRAMME DE REMPLACEMENT DES LUMINAIRES "BALLON FLUORESCENT"

Commune	Montant de commande 2015
ALIX	92 500 €
AMPUIS	116 800 €
ANCY	8 500 €
ANSE	70 600 €
AVENAS	3 700 €
BAGNOLS	24 700 €
BEAUJEU	5 800 €
BESSEY	18 500 €
BOIS D'OINGT (LE)	159 600 €
BREUIL (LE)	14 600 €
BRUSSIEU	54 600 €
BULLY	8 200 €
CHAMBOST ALLIERES	13 100 €
CHAMELET	19 500 €
CHASSAGNY	10 800 €
CHENAS	34 500 €
CIVRIEUX D'AZERGUES	112 500 €
COGNY	11 000 €
CORBAS	165 300 €
COURS	99 200 €
DAREIZE	15 200 €
DUERNE	19 600 €
ECHALAS	6 900 €
EMERINGS EN BEAUJOLAIS	16 200 €
FLEURIEUX SUR L'ARBRESLE	53 300 €
FRONTENAS	44 000 €
GENAS	424 700 €

GLEIZE	325 000 €
JONAGE	17 300 €
JOUX	33 700 €
LACHASSAGNE	23 800 €
LAMURE SUR AZERGUES	101 800 €
LANTIGNIE	20 100 €
LENTILLY	9 200 €
LETRA	42 600 €
LUCENAY	17 600 €
MARCILLY D'AZERGUES	63 200 €
MARENNES	60 200 €
MEYZIEU	421 300 €
MONTMELAS ST SORLIN	38 700 €
MONTROTTIER	8 900 €
POLLIGNONAY	66 000 €
PONT TRAMBOUZE	137 900 €
PONTCHARRA SUR TURDINE	85 300 €
POUILLY LE MONIAL	67 200 €
QUINCIEUX	332 200 €
RANCHAL	7 500 €
SAINT BONNET DE MURE	126 100 €
SAINT CYR SUR LE RHONE	41 700 €
SAINT DIDIER SUR BEAUJEU	13 600 €
SAINT FORGEUX	8 300 €
SAINT GENIS L'ARGENTIERE	82 400 €
SAINT JEAN DE TOUSLAS	3 000 €
SAINT MAURICE SUR DARGOIRE	36 600 €
SAINT NIZIER D'AZERGUES	44 000 €
SAINT PIERRE DE CHANDIEU	259 500 €
SAINT SYMPHORIEN SUR COISE	254 100 €
SAINT VERAND	16 100 €
SAINTE FOY L'ARGENTIERE	17 000 €
SALLES ARBUISSONNAS	16 200 €
SARCEY	8 900 €
SOUCIEU EN JARREST	87 400 €
SOURCIEUX LES MINES	7 300 €
TALUYERS	21 200 €
TAPONAS	11 300 €
TARARE	323 000 €
THEL	7 200 €
TOUSSIEU	15 000 €
TRADES	26 700 €
VILLIE MORGON	120 800 €
Total programme 2015	5 050 800 €



RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC À TUPIN-ET-SEMONS.



ÉCLAIRAGE DES ABORDS DE LA SALLE POLYVALENTE DE MESSIMY.

L'EXTINCTION NOCTURNE PARTIELLE DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Une commune a la possibilité d'éteindre tout ou partie de son éclairage public une partie de la nuit (23h30 à 5h30 par exemple). La décision d'extinction de nuit est une démarche communale qui s'accompagne de mesures de précaution, techniques et administratives.

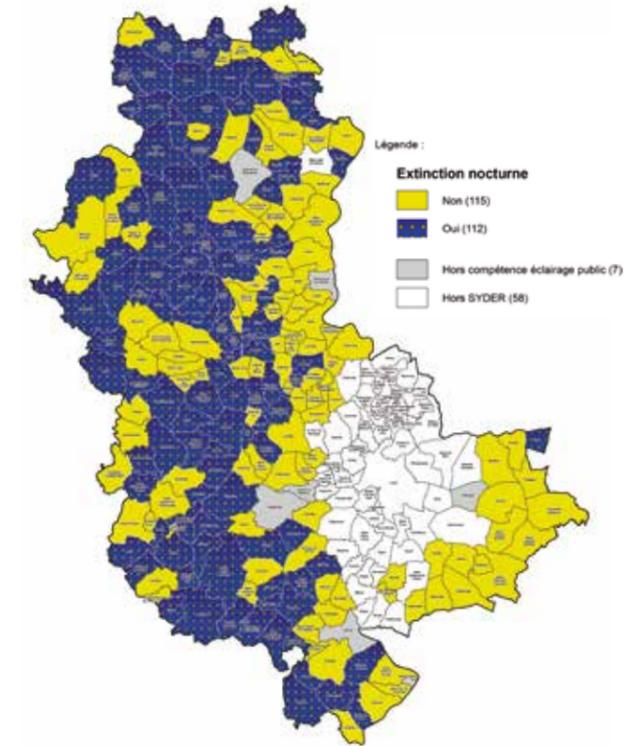
Gestionnaire de 90 000 points lumineux dans le Rhône, le SYDER, accompagne, dans le cadre de cette démarche d'économie d'énergie, les communes lui ayant transféré cette compétence. Des études d'extinction nocturne ont été réalisées en 2015, en phase d'analyse d'opportunité, par le service de Conseil en Énergie Partagé du SYDER, puis en phase d'étude de faisabilité, par le service technique.

Une cartographie de l'extinction nocturne a été réalisée en 2015 par le Syndicat (voir carte ci-contre). Des modèles d'actes réglementaires ont été proposés (délibération de principe du conseil municipal et arrêté du maire).

À noter que, depuis juillet 2016, le SYDER fournit aux communes les panneaux d'information des usagers de la voirie sur l'extinction nocturne communale (ci-dessous).



COMMUNES PRATIQUANT L'EXTINCTION PARTIELLE DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC



FOCUS SUR LA CONSISTANCE DES TRAVAUX

On parle usuellement de "Remplacement des sources BF". Cette expression très impropre du besoin est parfois à l'origine de certains malentendus avec les communes adhérentes, quand arrive à l'ordre du jour du conseil municipal le projet proposé, accompagné de son estimation financière. Ce raccourci ne désigne pas en effet, un simple remplacement de lampe obsolète par une lampe plus performante, par exemple une lampe LED, comme tout un chacun pourrait le faire chez soi. Cela sous-entend a minima un remplacement du luminaire complet, voire de son support, et souvent une mise aux normes du réseau d'alimentation électrique et de l'armoire de commande. Les études de ce type de travaux de rénovation, plus complexes qu'un ajout de points lumineux, font appel à des compétences poussées en matière d'électrotechnique.

À la demande de territoires rhodaniens, le SYDER propose depuis la fin de l'année 2014 un service de Conseil en énergie partagé (CEP).

Intégrée au service Énergies du Syndicat, l'équipe a poursuivi son développement au cours de l'année 2015, et compte désormais cinq techniciens et un encadrant technique. Elle est l'une des actions opérationnelles menées dans les territoires TEPOS/TEPCV (Territoire à énergie positive et pour la Croissance Verte), en adéquation avec les PCAET (Plan Climat Air Énergie Territorial).

LE SERVICE CEP : C'EST QUOI ?

- Le Conseil en Énergie Partagé CEP® (marque déposée par l'ADEME) est un service permettant de partager une compétence de techniciens supérieurs spécialisés en thermique, énergétique et génie climatique. Il s'adresse prioritairement aux communes de moins de 10 000 habitants.
- De l'état des lieux à l'optimisation de la gestion énergétique, le conseiller anime la compétence énergie au sein de la collectivité et accompagne les élus dans la fixation d'objectifs et leurs réalisations.
- Les techniciens CEP, au nombre de 260 en France, bénéficient de l'expérience du réseau national grâce à un système d'échange dynamique et à des formations ciblées.

LES MISSIONS DES TECHNICIENS CEP

Le service CEP intervient sur l'ensemble des fluides (hors carburants des véhicules publics) : consommations énergétiques des bâtiments communaux, éclairage public, consommation d'eau.

- Ses principales missions sont de :
- Réaliser un inventaire du patrimoine et de l'ensemble des points de livraison (compteurs, contrats).
 - Réaliser un bilan énergétique personnalisé sur les trois dernières années pour chaque collectivité adhérente au service.

- Analyser le profil énergétique de la collectivité et élaborer, en relation avec les élus, un programme pluriannuel d'actions.
- Accompagner les élus sur l'ensemble des projets relatifs à l'énergie.
- Accompagner la collectivité dans la récupération des Certificats d'Économie d'Énergie (CEE) sur les investissements éligibles.
- Sensibiliser et former les équipes communales aux problématiques énergétiques et aux usages de leur patrimoine.

Chacune des missions du conseiller est réalisée avec l'implication de la commune bénéficiaire du service. Le conseiller ne fait pas de maîtrise d'œuvre.

UNE ACTIVITÉ IMPLANTÉE DANS LES TERRITOIRES

Singularité du service CEP déployé par le SYDER : chaque territoire adhérent au service accueille une partie de la semaine le ou les techniciens conseillers en énergie de son secteur dans ses locaux, au contact direct de ses élus et personnels chargés des actions climat/énergie.



LES INSTRUMENTS DE MESURE À DISPOSITION DES AGENTS CEP.

UNE ACTIVITÉ ÉVOLUTIVE

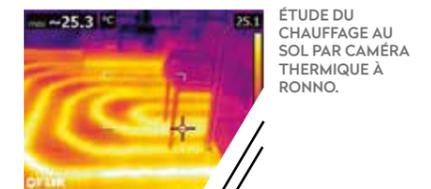
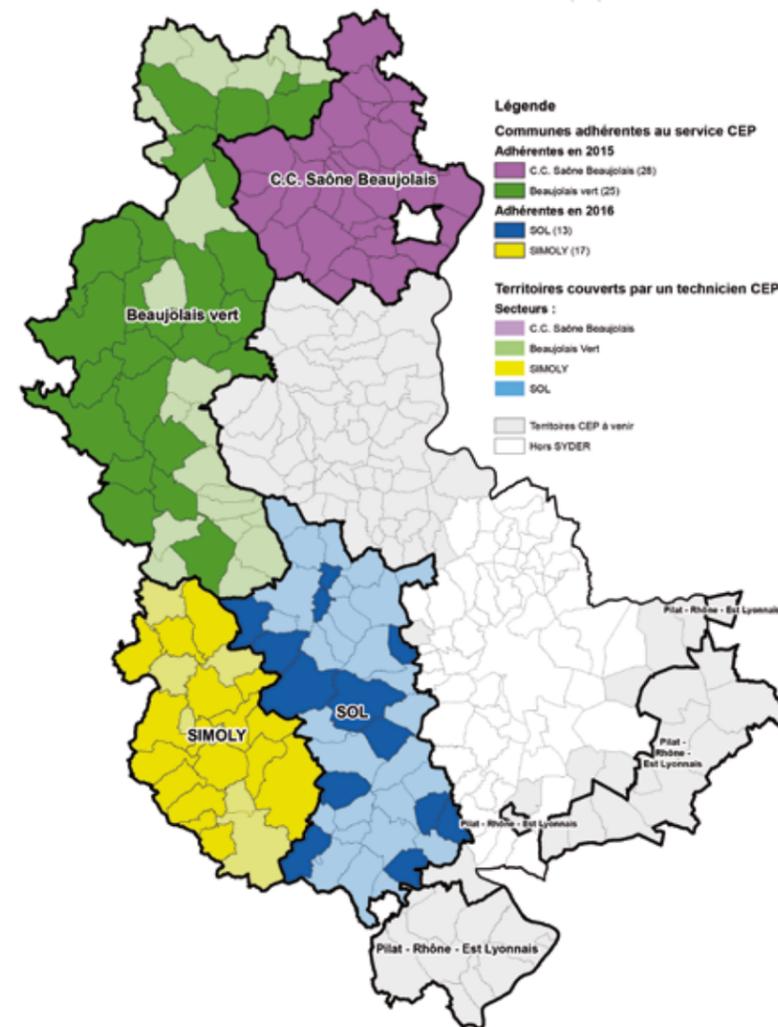
Le service CEP évolue selon les besoins des communes et collectivités adhérentes. Chaque année, le SYDER organise une réunion bilan dans chaque territoire adhérent pour présenter une synthèse de ses actions de terrain, et entendre les demandes d'évolution des actions, formulées par les élus.

LES MODALITÉS D'ADHÉSION

La commune prend une délibération type proposée par le SYDER. Le maire signe avec le président du SYDER une convention d'intervention du service CEP pour une période de 3 ans, renouvelable.

Par délibération du comité syndical, la contribution des communes au service est fixée à 0,50 €/habitant/an pour les communes dont le SYDER perçoit la taxe sur la consommation finale d'électricité (TCFE) et à 1 €/habitant/an pour les autres communes.

DÉPLOIEMENT DU SERVICE CEP AU 31 DÉCEMBRE 2016



ÉTUDE DU CHAUFFAGE AU SOL PAR CAMÉRA THERMIQUE À RONNO.



ÉTUDE DE LOCAUX PUBLICS PAR CAMÉRA THERMIQUE À CENVES.

MA COMMUNE EST INTÉRESSÉE, QUI CONTACTER ?

Antoine Colliat, chef du service Énergies du SYDER.

LA MAÎTRISE D'OUVRAGE

MONTANTS INVESTIS PAR LE SYDER EN 2015

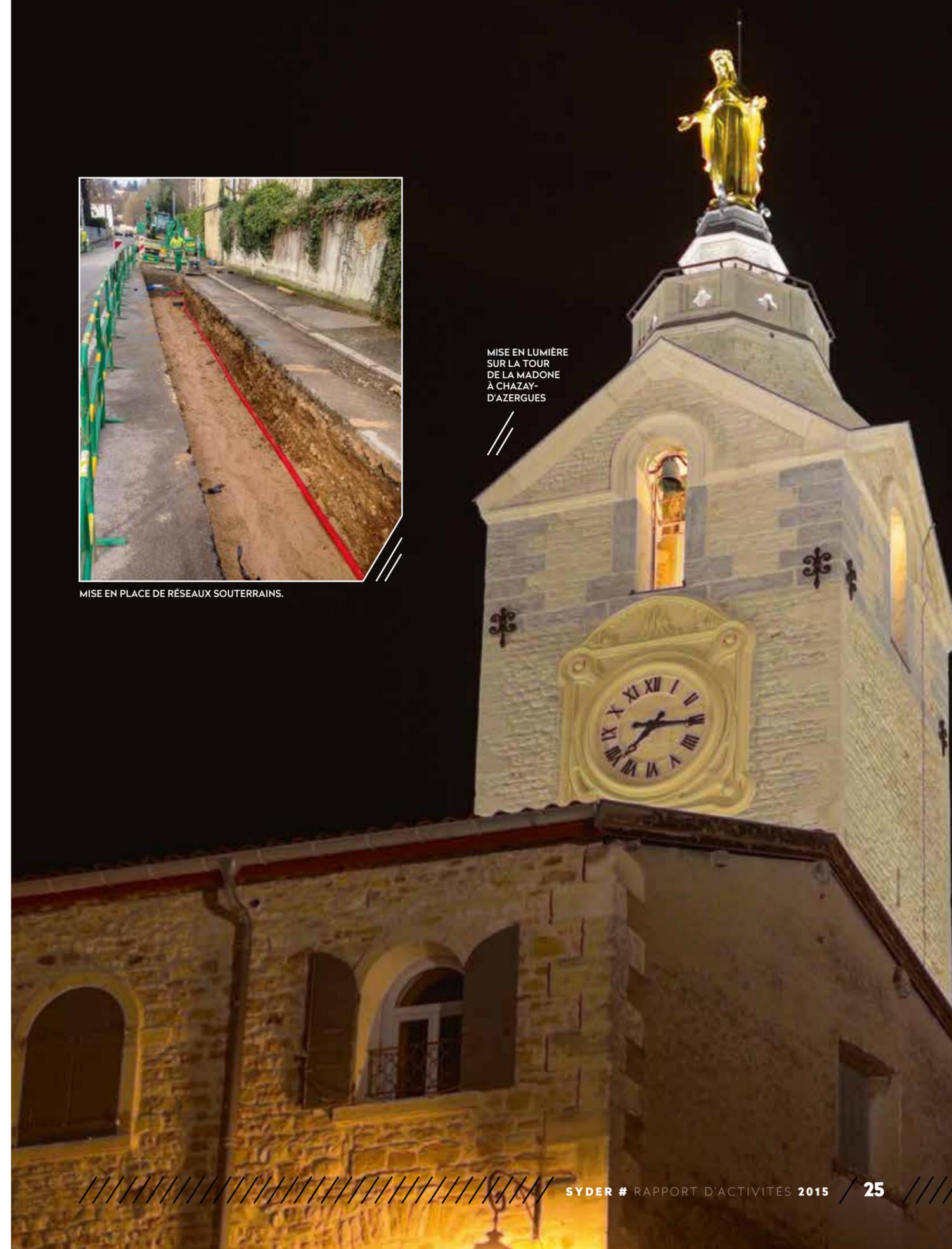
Au titre des autorisations de programmes 2015 et antérieurs

Commune	Total TTC	Commune	Total TTC	Commune	Total TTC
AFFOUX	11 523 €	HAIES (LES)	8 767 €	SAINT CLEMENT SOUS VALSONNE	14 038 €
AIGUEPERSE	5 459 €	HALLS (LES)	3 250 €	SAINT CYR LE CHATOIX	2 817 €
ALIX	67 594 €	HAUTE-RIVOIRE	252 440 €	SAINT CYR SUR LE RHONE	9 109 €
AMBERIEUX D'AZERGUES	103 007 €	JARNIOUX	9 696 €	SAINT DIDIER SOUS RIVERIE	29 267 €
AMPLEPUIIS	189 157 €	JONAGE	151 296 €	SAINT DIDIER SUR BEAUJEU	16 847 €
AMPUIS	398 957 €	JONS	97 327 €	SAINT ETIENNE DES OULLIERES	63 397 €
ANCY	19 191 €	JOUX	27 521 €	SAINT ETIENNE LA VARENNE	2 052 €
ANSE	334 051 €	JULIENAS	30 705 €	SAINT FORGEUX	57 943 €
ARBRESLE (L)	138 101 €	JULLIE	2 589 €	SAINT GENIS L'ARGENTIERE	63 311 €
ARDILLATS (LES)	4 630 €	LACENAS	601 087 €	SAINT GEORGES DE REINEINS	385 155 €
ARNAS	82 125 €	LACHASSAGNE	59 335 €	SAINT GERMAIN NUELLES	43 495 €
AVEIZE	20 311 €	LAMURE SUR AZERGUES	55 057 €	SAINT IGNY DE VERS	3 539 €
AVENAS	3 634 €	LANCIE	40 836 €	SAINT JACQUES DES ARRETS	9 103 €
AZOLETTE	9 655 €	LANTIGNIE	12 022 €	SAINT JEAN DE TOUSLAS	27 018 €
BAGNOLS	34 235 €	LARAJASSE	60 965 €	SAINT JEAN DES VIGNES	82 622 €
BEAUJEU	112 560 €	LEGNY	110 086 €	SAINT JEAN LA BUSSIÈRE	16 440 €
BELLEVILLE	186 425 €	LENTILLY	107 729 €	SAINT JULIEN EN BEAUJOLAIS	26 136 €
BELMONT	9 566 €	LETRA	28 424 €	SAINT JULIEN SUR BIBOST	33 663 €
BESSENAY	33 489 €	LIERGUES	294 225 €	SAINT JUST D'AVRAY	9 771 €
BIBOST	24 544 €	LIMAS	195 255 €	SAINT LAGER	46 487 €
BLACE	16 071 €	LISSIEU	304 859 €	SAINT LAURENT D'AGNY	139 960 €
BOIS D'OINGT (LE)	82 508 €	LOIRE SUR RHONE	44 158 €	SAINT LAURENT DE CHAMOUSSET	24 308 €
BREUIL (LE)	32 693 €	LONGES	9 691 €	SAINT LAURENT DE MURE	208 884 €
BRINDAS	84 322 €	LONGESSAIGNE	7 469 €	SAINT LAURENT D'OINGT	189 063 €
BRULLIOLES	20 437 €	LOZANNE	253 970 €	SAINT LOUP	23 087 €
BRUSSIEU	24 250 €	LUCENAY	80 007 €	SAINT MAMERT	1 797 €
BULLY	42 700 €	MARCHAMPT	100 122 €	SAINT MARCEL L'CLAIRE	76 873 €
CENVES	2 382 €	MARCILLY D'AZERGUES	65 783 €	SAINT MARTIN EN HAUT	457 485 €
CERCIE	6 332 €	MARCY LETOILE	69 012 €	SAINT MAURICE SUR DARGOIRE	171 189 €
CHAMBOST ALLIERES	26 385 €	MARCY SUR ANSE	8 901 €	SAINT NIZIER D'AZERGUES	26 687 €
CHAMBOST LONGESSAIGNE	8 316 €	MARENENNS	81 085 €	SAINT PIERRE DE CHANDIEU	925 112 €
CHAMELLET	24 901 €	MEAUX LA MONTAGNE	41 220 €	SAINT PIERRE LA PALUD	41 139 €
CHAPELLE SUR COISE (LA)	21 992 €	MESSIMY	60 081 €	SAINT ROMAIN DE POPEY	43 665 €
CHAPONNAY	294 169 €	MEYS	13 136 €	SAINT ROMAIN EN GAL	108 058 €
CHARENTAY	9 446 €	MEYZIEU	768 340 €	SAINT ROMAIN EN GIER	8 585 €
CHARNAY	26 559 €	MIONS	428 339 €	SAINT SORLIN	4 336 €
CHASSAGNY	54 166 €	MOIRE	7 487 €	SAINT SYMPHORIEN SUR COISE	156 111 €
CHASSIEU	361 322 €	MONSOLS	33 834 €	SAINT VERAND	24 012 €
CHATILLON D'AZERGUES	32 217 €	MONTAGNY	58 772 €	SAINT VINCENT DE REINS	39 715 €
CHAUSSAN	21 815 €	MONTMELAS ST SORLIN	3 351 €	SAINTE CATHERINE	209 448 €
CHAZAY D'AZERGUES	84 342 €	MONTROMANT	13 790 €	SAINTE COLOMBE	0 €
CHENAS	23 824 €	MONTROTIER	31 722 €	SAINTE CONSORCE	48 750 €
CHENELETTE	2 505 €	MORANCE	18 918 €	SAINTE FOY L'ARGENTIERE	15 804 €
CHERES (LES)	129 067 €	MORNANT	203 466 €	SAINTE PAULE	3 571 €
CHESSY LES MINES	67 034 €	ODENAS	27 569 €	SALLES ARBUISSONNAS	9 019 €
CHEVINAY	5 846 €	OINGT	11 611 €	SARCEY	82 312 €
CHIROUBLES	187 300 €	OLMES (LES)	75 633 €	SAUVAGES (LES)	152 689 €
CIVRIEUX D'AZERGUES	130 520 €	ORLIENAS	104 871 €	SAVIGNY	220 971 €
CLAVEISOLLES	45 040 €	OURoux	5 634 €	SEREZIN DU RHONE	20 829 €
COGNy	61 577 €	PERREON (LE)	61 080 €	SIMANDRES	37 665 €
COISE	93 566 €	POLLIGNAY	177 393 €	SOLAIZE	180 720 €
COLOMBIER SAUGNIEU	263 101 €	POMEYS	11 148 €	SOUCEIU EN JARREST	150 551 €
CONDRIEU	134 091 €	POMMIERS	134 862 €	SOURCIEUX LES MINES	69 913 €
CORBAS	301 168 €	PONTCHARRA SUR TURDINE	247 731 €	SOUZY	49 015 €
CORCELLES EN BEAUJOLAIS	53 545 €	POUILLY LE MONIAL	96 660 €	TALUYERS	293 125 €
COURS	541 097 €	POULE LES ECHARMEUX	49 763 €	TAPONAS	5 501 €
COURZIEU	16 628 €	PROPIERES	24 327 €	TARARE	514 048 €
CUBLIZE	96 938 €	PUSIGNAN	314 571 €	TERNAND	23 934 €
DAREIZE	11 074 €	QUINCIE EN BEAUJOLAIS	28 844 €	THEIZE	53 464 €
DENICE	62 919 €	QUINCIEUX	572 327 €	THIZY LES BOURGS	127 016 €
DIEME	29 277 €	RANCHAL	60 283 €	THURINS	106 595 €
DOMMARTIN	166 740 €	REGNIE DURETTE	5 437 €	TOUSSIEU	96 726 €
DRACE	9 113 €	RIVERIE	6 650 €	TRADES	24 570 €
DUERNE	13 261 €	RIVOLET	6 212 €	TREVES	41 346 €
ECHALAS	72 651 €	RONNO	15 707 €	TUPIN ET SEMONS	11 779 €
EMERINGES EN BEAUJOLAIS	14 598 €	RONTALON	23 547 €	VALSONNE	7 532 €
EVEUX	25 009 €	SAIN BEL	96 835 €	VAUGNERAY	1 917 €
FLEURIE	133 537 €	SAINT ANDEOL LE CHATEAU	26 249 €	VAUX EN BEAUJOLAIS	25 221 €
FLEURIEUX SUR L'ARBRESLE	92 752 €	SAINT ANDRE LA COTE	5 206 €	VAUXRENARD	2 148 €
FRONTENAS	40 559 €	SAINT APPOLINAIRE	1 612 €	VERNAY	152 €
GENAS	852 802 €	SAINT BONNET DE MURE	755 793 €	VILLE SUR JARNIOUX	23 537 €
GIVORS	156 €	SAINT BONNET DES BRUYERES	1 449 €	VILLECHENEVE	10 060 €
GLEIZE	925 445 €	SAINT BONNET LE TRONCY	46 633 €	VILLEFRANCHE SUR SAONE	49 260 €
GRANDRIS	90 838 €	SAINT CHRISTOPHE LA MONTAGNE	9 914 €	VILLIE MORGON	44 361 €
GREZIEU LE MARCHE	19 681 €	SAINT CLEMENT DE VERS	9 022 €	YZERON	62 948 €
GREZIEU LA VARENNE	0 €	SAINT CLEMENT LES PLACES	5 513 €		
				Total	22 043 778 €



MISE EN PLACE DE RÉSEAUX SOUTERRAINS.

MISE EN LUMIÈRE SUR LA TOUR DE LA MADONE À CHAZAY-D'AZERGUES



LA MAÎTRISE D'ŒUVRE

UN SERVICE TECHNIQUE MUTUALISÉ POUR LES COMMUNES

Le service technique du SYDER réalise la maîtrise d'œuvre des opérations d'électrification, d'éclairage public et d'enfouissements de réseaux pour le compte des communes.

Le service technique a été réorganisé en 2015 et compte **seize agents** (15,1 ETP), dorénavant répartis en quatre pôles :

- ❶ Un pôle **Travaux** qui assure la prise en charge technique des dossiers d'investissement.
- ❷ Un pôle **Exploitation de l'éclairage public** qui supervise les opérations de maintenance et d'exploitation, et gère les contrats d'alimentation électrique.

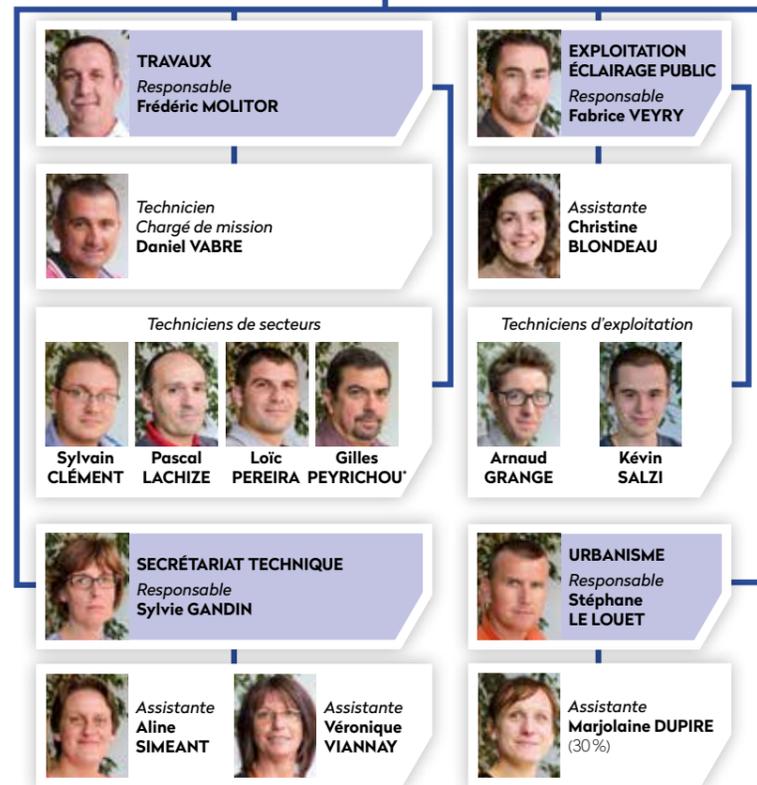
- ❸ Un pôle **Urbanisme** qui étudie les dossiers de demandes d'autorisation d'urbanisme (certificats d'urbanisme, permis d'aménager, déclarations préalables, demandes de raccordement, permis de construire), avec visite de terrain systématique.
- ❹ Un pôle **Secrétariat technique** qui assure le soutien des techniciens dans la logistique administrative des dossiers.



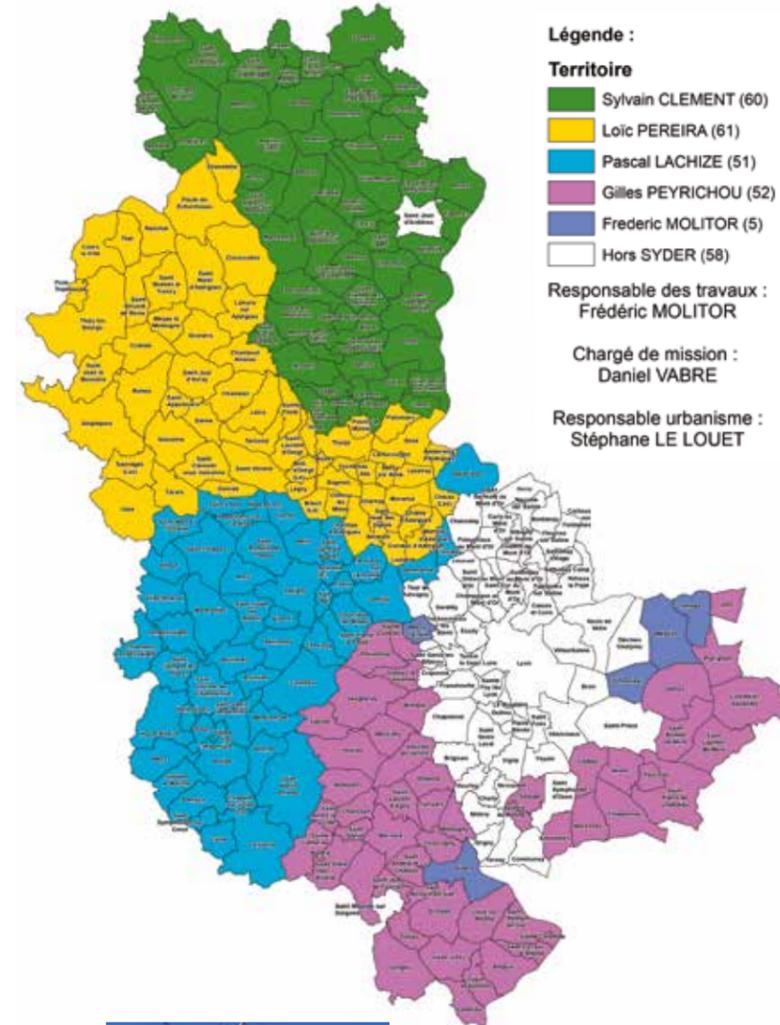
DIÈME : PROJET DE RACCORDEMENT AU RÉSEAU. EXAMEN SUR SITE DE LA SOLUTION TECHNIQUE PERTINENTE.



POSE D'UN SUPPORT HTA.



LES SECTEURS D'INTERVENTION DES TECHNICIENS AU 31 DÉCEMBRE 2015



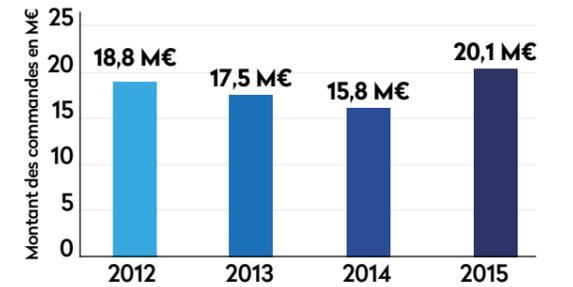
POSTE DE TRANSFORMATION HTA/BT À DENICE.



RÉALISATION D'UNE TRANCÉE PAR ASPIRATION À VILLE-SUR-JARNIUOX.

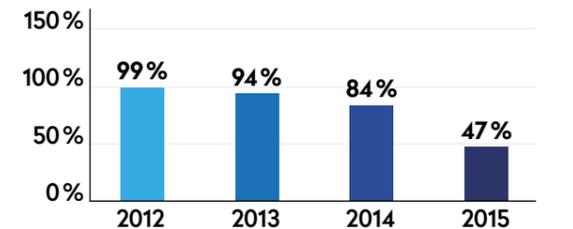
LES INDICATEURS DE SUIVI DU SERVICE

LE MONTANT TOTAL DES COMMANDES 2015



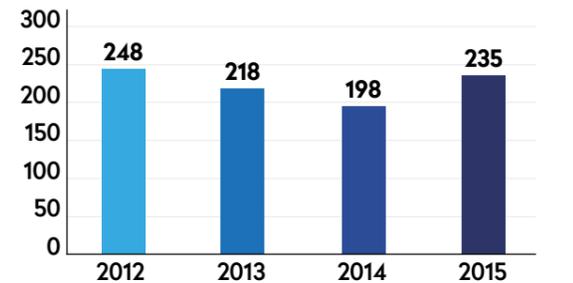
L'activité Travaux a été fortement soutenue en 2015 par le programme de remplacement des luminaires équipés de sources "ballon fluorescent", initié en 2014 et bénéficiant d'une aide financière exceptionnelle du SYDER.

LE TAUX D'AVANCEMENT DES MARCHÉS DE TRAVAUX



Le taux de réalisation en 2015 est conforme à celui des années antérieures : près de la moitié des commandes de l'année a été réalisée dans l'année. La quasi-totalité des commandes est réalisée dans les deux à trois ans.

L'INSTRUCTION DES DEMANDES D'URBANISME



Cet indicateur est un excellent marqueur de l'activité économique du territoire à court terme. Après trois années successives de baisse, on a quasiment retrouvé en 2015 le niveau de 2012, avec une progression de +20% par rapport au creux enregistré en 2014.

LES MARCHÉS CONCLUS PAR LE SYDER EN 2015

Nature	Tranche montant HT	Objet du marché	Date	Attributaire	Type de consultation
Marché de services	de 90 000 € à < 200 000 €	Recyclage des poteaux 2015-2016 Lot 01 : Nord	08/01/2015	SOPRODEM 69440 Saint-Maurice-sur-Drac	MAPA
Marché de services	de 90 000 € à < 200 000 €	Recyclage des poteaux 2015-2016 Lot 02 : Sud	08/01/2015	SOPRODEM 69440 Saint-Maurice-sur-Drac	MAPA
Marché de services	de 90 000 € à < 200 000 €	Location longue durée de véhicules de service Période 2016 à 2016	03/12/2015	RENAULT LYON NORD RETAIL GROUP 69009 Lyon	MAPA
Marché de travaux	> 5 000 000 €	Travaux 2016 réseaux et éclairage public sur le territoire péri-métropolitain	17/12/2015	BOUYGUES ÉNERGIE ET SERVICES 69740 GENAS	APPEL D'OFFRES



ECLAIRAGE RUE DE WINSLOW À COURS-LA-VILLE.

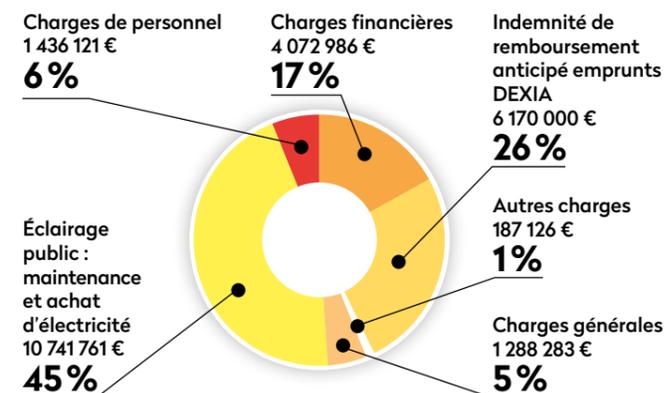


ECLAIRAGE LED RUE DU PRIEURÉ À TALUYERS.

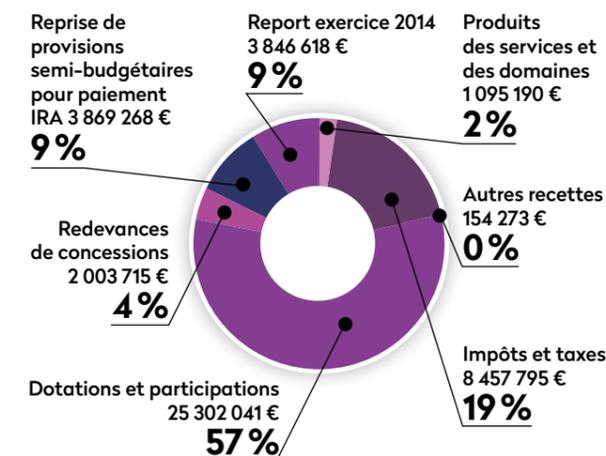
Les montants de dépenses et de recettes ne prennent pas en compte les opérations d'ordre.

LE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2015 : **23 896 277 €**

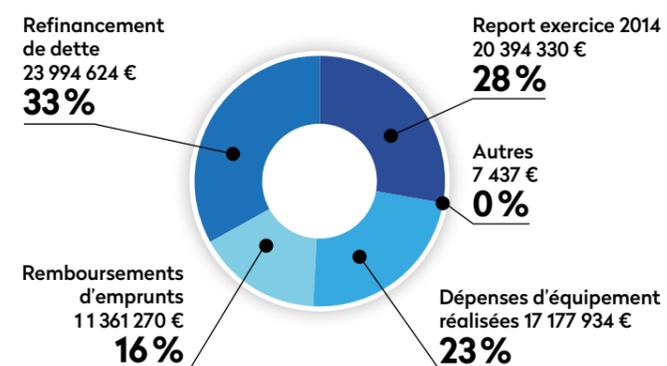


RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2015 : **44 728 900 €**

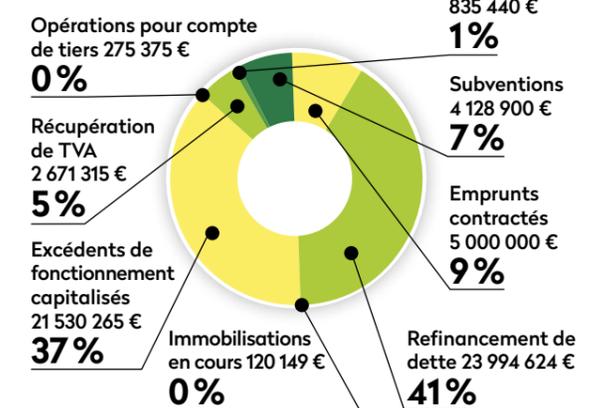


L'INVESTISSEMENT

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2015 : **72 935 595 €**



RECETTES D'INVESTISSEMENT 2015 : **58 556 067 €**



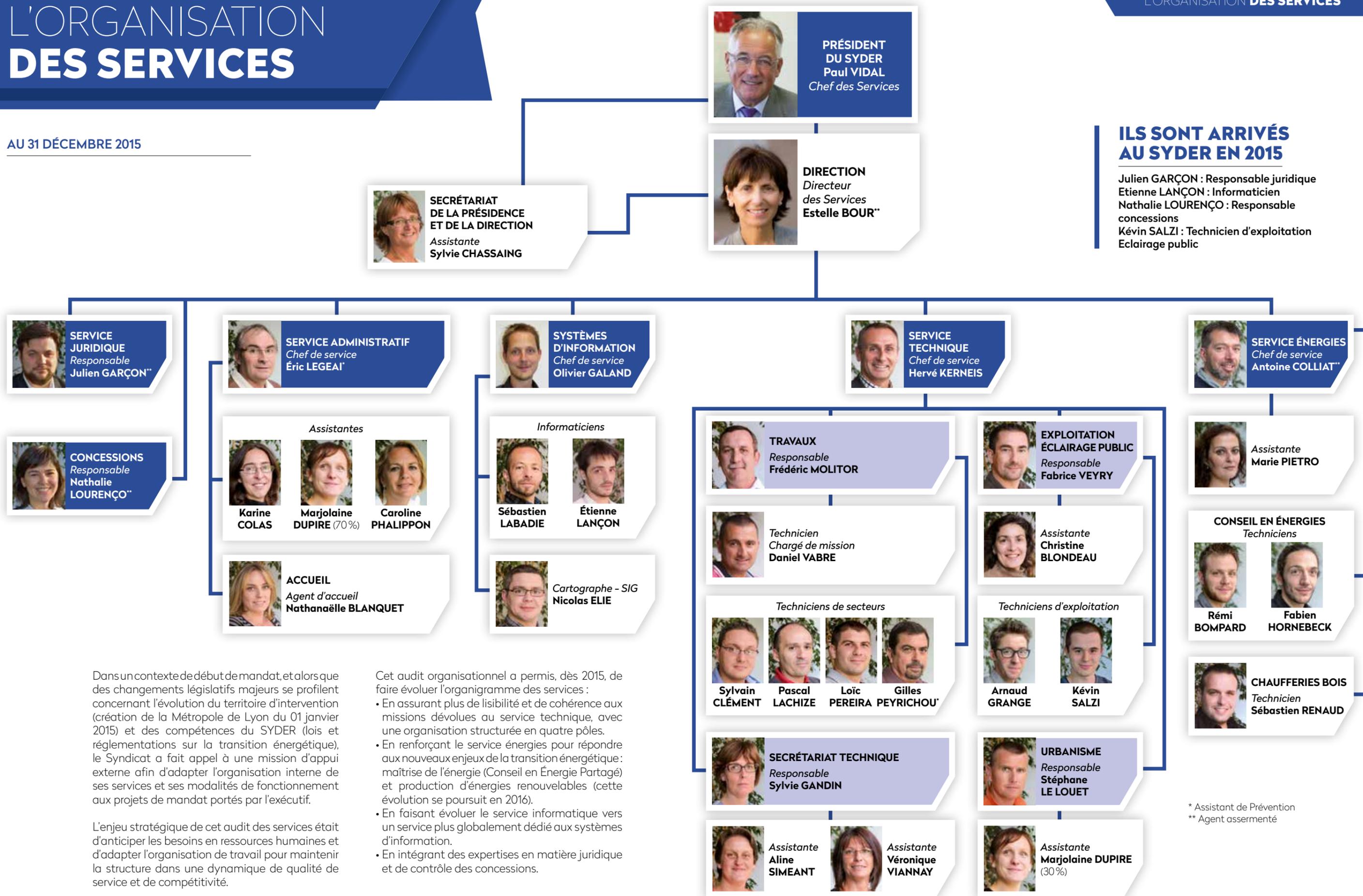
RENÉGOCIATION DES EMPRUNTS TOXIQUES

L'année 2015 a été marquée par la signature d'un protocole transactionnel avec la Caisse Française de Financement Local (CAFFIL), la Société de Financement Local (SFIL) et Dexia Crédit Local (DCL), permettant de mettre fin au contentieux opposant le SYDER à ces organismes dans le cadre de trois emprunts dits "toxiques" pour un montant de capital restant dû de près de 24 millions d'euros.

Ce protocole avait pour but de refinancer ces emprunts selon des conditions permettant leur désensibilisation complète (taux fixe, amortissement constant et durée restante identique à celle des emprunts d'origine). Le contrat de refinancement a été signé le 2 juillet 2015. Cette affaire impacte le compte administratif 2015 dans sa section **fonctionnement** (reprise de provisions constituées et paiement de l'indemnité de remboursement anticipé) et dans sa section **investissement** (refinancement de la dette).

L'ORGANISATION DES SERVICES

AU 31 DÉCEMBRE 2015



ILS SONT ARRIVÉS AU SYDER EN 2015

Julien GARÇON : Responsable juridique
Étienne LANÇON : Informaticien
Nathalie LOURENÇO : Responsable concessions
Kévin SALZI : Technicien d'exploitation
Eclairage public

Dans un contexte de début de mandat, et alors que des changements législatifs majeurs se profilent concernant l'évolution du territoire d'intervention (création de la Métropole de Lyon du 01 janvier 2015) et des compétences du SYDER (lois et réglementations sur la transition énergétique), le Syndicat a fait appel à une mission d'appui externe afin d'adapter l'organisation interne de ses services et ses modalités de fonctionnement aux projets de mandat portés par l'exécutif.

L'enjeu stratégique de cet audit des services était d'anticiper les besoins en ressources humaines et d'adapter l'organisation de travail pour maintenir la structure dans une dynamique de qualité de service et de compétitivité.

Cet audit organisationnel a permis, dès 2015, de faire évoluer l'organigramme des services :

- En assurant plus de lisibilité et de cohérence aux missions dévolues au service technique, avec une organisation structurée en quatre pôles.
- En renforçant le service énergies pour répondre aux nouveaux enjeux de la transition énergétique : maîtrise de l'énergie (Conseil en Énergie Partagé) et production d'énergies renouvelables (cette évolution se poursuit en 2016).
- En faisant évoluer le service informatique vers un service plus globalement dédié aux systèmes d'information.
- En intégrant des expertises en matière juridique et de contrôle des concessions.

* Assistant de Prévention
** Agent assermenté

LE BILAN SOCIAL

Un "rapport sur l'état de la collectivité" est présenté par le SYDER au Comité Technique Paritaire du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Rhône.

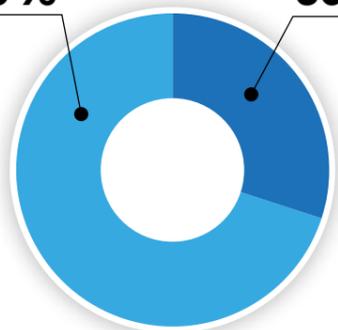
QUELQUES INDICATEURS PRINCIPAUX DE L'EXERCICE 2015

EFFECTIFS ET MOUVEMENTS DE L'ANNÉE

Statut des agents	Effectif au 1 ^{er} janvier 2015	Arrivées au cours de l'année 2015	Départs au cours de l'année 2015	Effectif au 31 décembre 2015
Fonctionnaires	23	0	0	23
Contractuels	6	4	0	10
Total	29	4	0	33

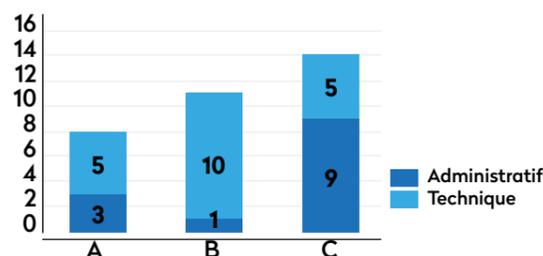
EFFECTIFS AU 31 DÉCEMBRE 2015 SELON LE STATUT

23 fonctionnaires **70%**
10 contractuels **30%**



RÉPARTITION PAR FILIÈRE ET CADRE D'EMPLOI

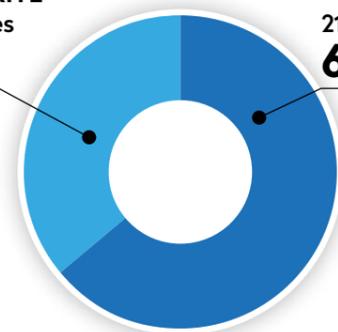
Filière/ Cadre d'emploi	A	B	C	Total
Administratif	3	1	9	13
Technique	5	10	5	20
Total général	8	11	14	33



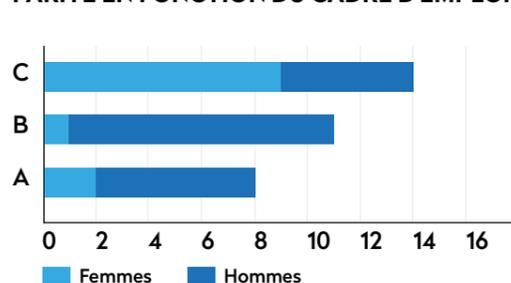
PARITÉ AU SEIN DU SYDER

PARITÉ

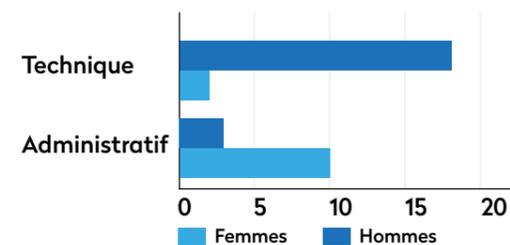
12 femmes **36%**
21 hommes **64%**



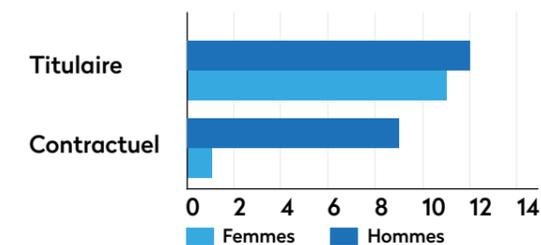
PARITÉ EN FONCTION DU CADRE D'EMPLOI



PARITÉ EN FONCTION DE LA FILIÈRE

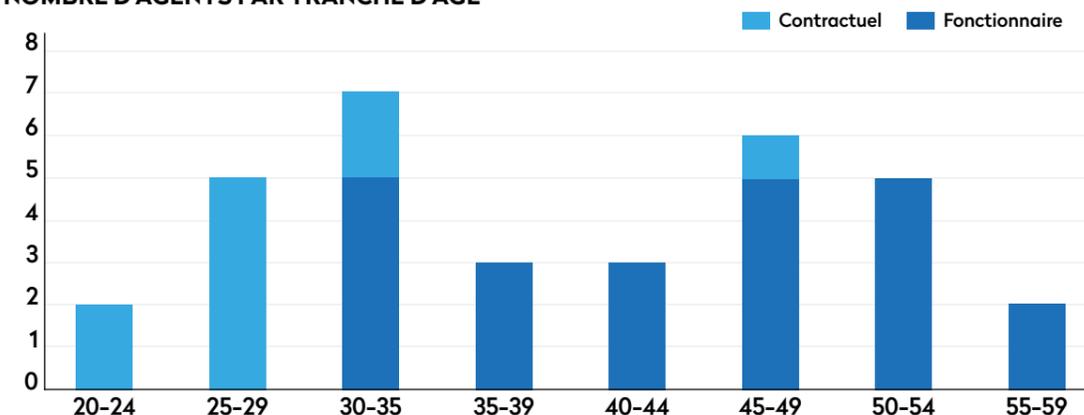


PARITÉ EN FONCTION DU STATUT



PYRAMIDE DES ÂGES

NOMBRE D'AGENTS PAR TRANCHE D'ÂGE



PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Deux agents du SYDER, Eric LEGEAI et Gilles PEYRICHOU, ont été nommés par le Président du Syndicat en qualité d'Assistants de prévention, et chargés de la mise en œuvre des actions de prévention dans la collectivité.

Deux actions de formation importantes ont été menées dans ce cadre en 2015 :

- La formation "Sécurité Incendie Évacuation" suivie par 28 agents en deux sessions d'une demi-journée.
- La formation "Sauveteur Secouriste du Travail" suivie par 17 agents en deux sessions de deux journées.

Par ailleurs, 11 agents de la filière technique ont suivi une session de formation initiale ou de recyclage en vue de délivrer ou de renouveler une habilitation électrique au sens de la norme NF C 18-510.

Par ailleurs, 11 agents de la filière technique ont suivi une session de formation initiale ou de recyclage en vue de délivrer ou de renouveler une habilitation électrique au sens de la norme NF C 18-510.



FORMATION INCENDIE DU 16 SEPTEMBRE 2015.



FORMATION SECOURISME DU 2 OCTOBRE 2015.

Les Trophées du SYDER 2015 constituent la sixième édition de cette manifestation, destinée chaque année à mettre en avant des opérations remarquables réalisées par le Syndicat pour le compte des communes adhérentes.

En 2015, les opérations ont été, comme par le passé, réparties dans quatre catégories : l'éclairage public, les travaux exceptionnels, le développement durable et les mises en lumière.

Deux nouvelles catégories ont vu le jour en 2015 : un trophée CEE (Certificat d'Économie d'Énergie) et un trophée "Coup de cœur" pour récompenser une opération "hors concours".

TROPHÉE DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC MORNANT

Éclairage public quartier des Arches et abords du Centre nautique de l'Espace COPAMO et du SDIS

Ce trophée distingue une opération remarquable par la qualité du résultat, mais aussi parce que ce site va devenir un lieu important de la commune de Mornant, avec le nouveau centre nautique, le nouveau siège de la COPAMO et la nouvelle caserne de pompiers dans le quartier des Arches Grange Dodieu. La conception et la réalisation de cet éclairage devait répondre aux objectifs fixés par l'agenda 21 de la commune. À noter que l'armoire de commande permet de réaliser différents scénarios d'allumage et d'extinction en fonction de l'utilisation des différents espaces.



LES AUTRES OPÉRATIONS NOMINÉES MESSIMY

Éclairage public parking de la salle d'animation Le Voulat.

PONTCHARRA-SUR-TURDINE

Éclairage public rue Jean Moulin.

TROPHÉE DES TRAVAUX EXCEPTIONNELS SAINT-BONNET- DE-MURE

Dissimulation des réseaux Traversée du Bourg (RD306)

La réalisation du génie civil le long d'un axe très fréquenté a été particulièrement complexe, du fait de la présence de nombreux réseaux enterrés. Cela a nécessité :

- La réalisation des travaux sans alternat pour éviter la formation de bouchons qui auraient pu s'étendre jusqu'à l'entrée de l'autoroute.
- La mise en place de plans de circulation piétons précis.
- Une rigueur particulière dans la réalisation et la maintenance du balisage du chantier.
- La création d'emplacements d'arrêts de car provisoires pour maintenir la desserte du secteur par les cars du Département du Rhône.
- La construction d'un double réseau : côtés pair et impair de la route.



LES AUTRES OPÉRATIONS NOMINÉES HAUTE-RIVOIRE

Dissimulation des réseaux place de la Bascule et place des pompiers.

LES SAUVAGES

Dissimulation des réseaux RD8.



LES LAURÉATS DES TROPHÉES DU SYDER 2015.



TROPHÉE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE MARCHAMPT

Isolation de l'école suite aux préconisations du service CEP

Le nouveau service de Conseil en Énergie Partagé (CEP) du SYDER est intervenu en 2015 auprès de communes et a effectué des préconisations pour réduire la consommation énergétique des bâtiments communaux. À Marchampt, le service a proposé une action pour l'isolation de l'école, action que la municipalité a choisi de mettre en œuvre aussitôt. Les travaux ont été réalisés au début de l'automne 2015 par une entreprise de bâtiment. C'est cette confiance que la commune a mis immédiatement dans les préconisations du SYDER, et c'est aussi cette réactivité dans le "passage à l'acte" qui ont été distinguées par ce trophée. À noter que cette opération a été conçue techniquement pour être éligible aux Certificats d'Économie d'Énergie, qui apportent 35% de son financement.

Lauréat ex-æquo

SAINT-CYR-SUR-LE-RHÔNE

Achat d'électricité renouvelable dans le cadre du groupement d'achat départemental

Début 2015, le SYDER a proposé aux collectivités de son territoire d'adhérer à un groupement d'achat d'électricité dans le cadre de la fin des tarifs réglementés jaunes et verts. Les adhérents à ce groupement pouvaient choisir de se fournir, pour tout ou partie de leurs sites, en électricité d'origine renouvelable. Parmi la centaine de collectivités partantes dans l'opération, 8 communes et 3 communautés de communes ont choisi cette option. Le trophée a été attribué sur la base du ratio kWh d'origine renouvelable acheté par habitant.

La commune de Saint-Cyr-sur-le-Rhône l'a remporté avec 68 kWh d'énergie d'origine essentiellement hydraulique par habitant pour l'alimentation électrique de la Maison du temps libre. Ce trophée spécial a été également l'occasion de rendre visible l'accompagnement de fond qui a été effectué par le SYDER dans le cadre de l'ouverture des marchés de l'énergie à la concurrence, pour faciliter les démarches des collectivités et leur permettre d'obtenir une réduction du prix de la fourniture d'électricité de l'ordre de 6% par rapport aux anciens tarifs réglementés de vente.

AUTRE OPÉRATION NOMINÉE LISSIEU

Remplacement des luminaires "ballon fluorescent" Allée du Château.



TROPHÉE DE LA MISE EN LUMIÈRE SOUZY

Mise en lumière du centre bourg

La municipalité de Souzy a engagé une importante opération de réaménagement de cette voirie très pentue du centre bourg, avec une requalification complète de l'espace : escaliers, trottoirs, chaussée, et accès à la mairie, à l'église et aux maisons des riverains. Le cahier des charges demandé au SYDER a été de réaliser un éclairage de cet espace qui tienne lieu à la fois d'éclairage public, mais aussi de mise en valeur des divers aménagements très soignés qui étaient prévus : pavés, pierres taillées... Tout cela, bien entendu, au moindre coût et en réduisant la consommation électrique de l'installation. Cette opération singulière, à la fois éclairage public et mise en lumière, a été distinguée justement pour son côté hybride tout à fait particulier.

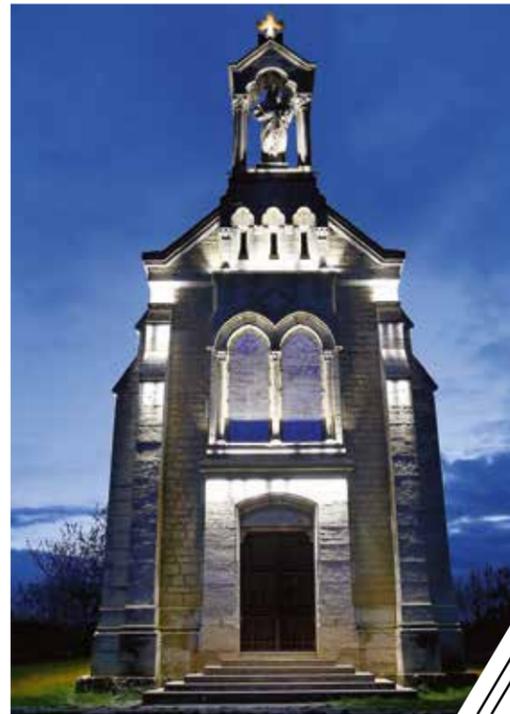


LES AUTRES OPÉRATIONS NOMINÉES DOMMARTIN

Mise en lumière du centre bourg.

MARCY-L'ÉTOILE

Mise en lumière de l'église.



TROPHÉE COUP DE CŒUR SAINT-LAGER

Mise en lumière de la chapelle de Brouilly

La chapelle de Brouilly est un édifice situé au sommet du Mont Brouilly, visible sur 360° dans le Beaujolais, et jusque dans la plaine de l'Ain, quand la lumière du jour est belle. La commune de Saint-Lager, sur laquelle ce monument est implanté, est distinguée par ce trophée, mais cette opération est le fruit d'une collaboration entre l'ensemble des communes autour du Mont Brouilly. Ce site est en effet pressenti pour être intégré dans le projet "Géopark en Beaujolais" pour obtenir ce label de l'UNESCO.

TROPHÉE DES CERTIFICATS D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE (CEE) LANCIÉ

Obtention de Certificats d'Économie d'Énergie suite à la rénovation de l'école (Unique opération nominée)

La municipalité de Lancié a réalisé fin 2014-début 2015 une opération de rénovation lourde de l'école primaire, couplée à une extension de cette école. Cette opération a concerné l'isolation du bâti ainsi que le remplacement des fenêtres. Le service de Conseil en Énergie Partagé du SYDER a réalisé pour la commune le montage du dossier de récupération des Certificats d'Économie d'Énergie. Ce dossier a été déposé par le SYDER auprès du Pôle national des CEE. Cette opération est la plus importante de celles achevées en 2015 parmi les dossiers de Certificats d'Économie d'Énergie traités par le SYDER pour le compte des communes en 2015. Son traitement par le SYDER n'a pas été uniquement administratif. Le montage du dossier de CEE a mis en évidence quelques points techniques de réalisation qui rendaient de fait l'opération inéligible aux CEE, et qui ont alors été rectifiés sur le terrain par les entreprises concernées pour permettre à la commune d'obtenir les CEE.



L'USERA



LES PRÉSIDENTS DES SYNDICATS DE L'USERA.

L'Union des Syndicats d'Énergies de Rhône-Alpes est née de l'entente des neuf syndicats d'énergies du territoire pour mener des actions conjointes et concertées. Ses missions s'attachent notamment au contrôle commun et régionalisé des concessionnaires des réseaux de distribution publique de gaz et d'électricité, aux études et expérimentations liées à la maîtrise de l'énergie et aux énergies renouvelables, aux actions d'information et de défense des intérêts des collectivités adhérentes aux neuf syndicats. Cette union permet un échange d'expériences renforcé entre les départements et une valorisation du dynamisme rhônalpin.

Les neuf syndicats d'énergies de la Région Rhône-Alpes membres de l'USERA regroupent près de 2800 collectivités et investissent 430 millions d'euros par an pour le territoire. En 2015, la présidence de l'USERA a été assurée par Pierre ABADIE, Président du SIGERLY.

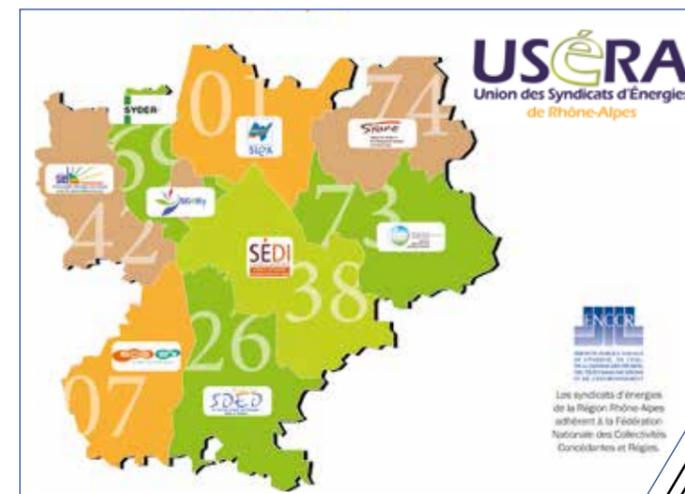
LES ÉVÈNEMENTS 2015 DE L'USERA

- Le 12 janvier : réunion des Présidents de l'USERA à Menthon-Saint-Bernard (Haute-Savoie) à l'invitation du SYANE 74.
- Le 4 mai : réunion des Présidents de l'USERA à Bresson (Isère) à l'invitation du SEDI 38.
- Le 6 juillet : réunion des Présidents de l'USERA à Valence (Drôme) à l'invitation du SDED 26.

- Le 10 juillet : 3 rencontres d'échanges des Présidents de l'USERA à Lyon avec, successivement, Nordine BOUDJELIDA, Directeur régional de l'ADEME, Serge NOCODIE, Président de Rhône-Alpes Énergie Environnement et Jacques LONGUET, Directeur ERDF Rhône-Alpes Bourgogne.
- Le 14 septembre : réunion des Présidents de l'USERA à Chambéry (Savoie) à l'invitation du SDES 73.
- Le 10 décembre : réunion des Directeurs de l'USERA à Saint-Étienne au SIEL 42, associant les Directeurs des quatre syndicats d'énergies d'Auvergne, pour préparer l'extension de l'union des syndicats à la nouvelle région Auvergne Rhône-Alpes prévue début en 2016.

QUELQUES ACTIONS COMMUNES DE L'USERA EN 2015

- Contrôle mutualisé des concessions avec une réunion de restitution globale à Grenoble le 17 mars.
- Communication commune sur l'extinction nocturne de l'éclairage public avec l'édition d'une plaquette thématique USERA.
- Réponses mutualisées à diverses consultations de la CRE, Commission de régulation de l'électricité, autorité administrative indépendante chargée de veiller au bon fonctionnement des marchés de l'électricité et du gaz en France :
 - Le 7 mai : réponse à la consultation publique relative à la création d'une prestation annexe réalisée à titre exclusif par les gestionnaires de réseaux électriques dans le cadre du déploiement d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques.
 - Le 20 juillet : réponse à la consultation publique relative à la rémunération des fournisseurs dans l'activité de fourniture d'électricité aux clients bénéficiant des tarifs réglementés de vente.
 - Le 25 septembre : réponse à la consultation publique relative à la structure des tarifs d'utilisation des réseaux publics d'électricité.
 - Le 18 décembre : réponse à la consultation publique sur le prochain tarif péréqué d'utilisation des réseaux de distribution de gaz naturel de GRDF.



LES DÉLIBÉRATIONS 2015

COMITÉ DU 13 JANVIER

- # CS_2015_001. Débat d'Orientations Budgétaires 2015.
- # CS_2015_002. Autorisation d'ouvertures de crédits pour 2015.
- # CS_2015_003. Règlement de service des réseaux de chaleur exploités par la régie SYDER Chaleur.
- # CS_2015_004. Réseau de chaleur "Mairie-Ecole" de PROPIERES : conditions particulières de raccordement et de fourniture de chaleur.
- # CS_2015_005. Réseau de chaleur "Parc des Platanes" de LARAJASSE : conditions particulières de raccordement et de fourniture de chaleur.
- # CS_2015_006. Reprise par la commune de SAINT JACQUES DES ARRETS de la compétence optionnelle "Chaleur" transférée au SYDER.
- # CS_2015_007. Approbation du programme travaux 2014 : Troisième tranche.



COMITÉ DU SYDER DU 13 JANVIER À GRAVES-SUR-ANSE.

BUREAU DU 3 MARS

- # BS_2015_008. Création de quatre postes d'adjoints techniques.
- # BS_2015_009. Approbation de l'acte constitutif du groupement de commandes pour la fourniture d'électricité et de services associés.

COMITE DU 3 MARS

- # CS_2015_010. Approbation des charges des communes pour 2015.
- # CS_2015_011. Autorisations de Programme/Crédits de Paiement 2015.
- # CS_2015_012. Approbation du Budget Primitif autonome SYDER Chaleur 2015.
- # CS_2015_013. Approbation du Budget Primitif principal 2015.

- # CS_2015_014. Approbation de l'avenant n°1 au règlement de service des réseaux de chaleur exploités par la régie SYDER Chaleur.
- # CS_2015_015. Reprise par la commune de SAINT LOUP de la compétence optionnelle "Chaleur" transférée au SYDER.



COMITÉ DU 3 MARS 2015 AU SYDER.

BUREAU DU 21 MAI

- # BS_2015_016. Présentation des CRAC 2013 EDF et ERDF.
- # BS_2015_017. Présentation du rapport de contrôle de la concession Electricité 2013.
- # BS_2015_018. Eligibilité des agents de catégorie C de la filière technique à l'Indemnité d'Administration et de Technicité (IAT).
- # BS_2015_019. Approbation de la convention avec la ville de TARARE pour le raccordement à l'éclairage public de matériels de vidéo protection.

COMITE DU 23 JUIN

- # CS_2015_020. Proposition de refinancement en vue de la désensibilisation des prêts DEXIA : Approbation du protocole transactionnel avec la SFIL.
- # CS_2015_021. Budget annexe "Energie renouvelable" (photovoltaïque) : Approbation du compte de gestion 2014 du Comptable public.
- # CS_2015_022. Budget annexe «Energie renouvelable» (photovoltaïque) : Approbation du compte administratif 2014.
- # CS_2015_023. Budget annexe "Energie renouvelable" (photovoltaïque) : Affectation des résultats 2014.
- # CS_2015_024. Budget autonome "SYDER Chaleur" : Approbation du compte de gestion 2014 du Comptable public.
- # CS_2015_025. Budget autonome "SYDER Chaleur" : Approbation du compte administratif 2014.
- # CS_2015_026. Budget autonome "SYDER Chaleur" : Affectation des résultats 2014.

- # CS_2015_027. Budget autonome "SYDER Chaleur" : Budget supplémentaire 2015.
- # CS_2015_028. Budget principal : Approbation du compte de gestion 2014 du Comptable public.
- # CS_2015_029. Budget principal : Approbation du compte administratif 2014.
- # CS_2015_030. Budget principal : Affectation des résultats 2014.
- # CS_2015_031. Budget principal : Budget supplémentaire 2015.
- # CS_2015_032. Retrait de la Métropole de Lyon du SYDER.
- # CS_2015_033. Reprise par 8 communes de la compétence optionnelle Éclairage public transférée au SYDER.
- # CS_2015_034. Concession Electricité : Approbation de la convention "article 8" SYDER/ERDF pour l'amélioration esthétique des réseaux pour 2015 et 2016.
- # CS_2015_035. Approbation de la convention avec le SIGERLY pour la mise à disposition du service Concessions au bénéfice du SYDER.
- # CS_2015_036. Approbation de la convention avec le SIEL 42 pour la mise à disposition du service Production et distribution de chaleur au bénéfice du SYDER.
- # CS_2015_037. Convention avec GrDF pour la mise à disposition des données numériques géo-référencées des réseaux de distribution de gaz naturel.
- # CS_2015_038. Reprise par la commune de LES HAIES de la compétence optionnelle Gaz.
- # CS_2015_039. Mutualisation par le SYDER de la gestion des Certificats d'Economie d'Energie (CEE).
- # CS_2015_040. Approbation de la convention de partenariat avec SIPLEC pour la valorisation des Certificats d'Economie d'Energie (CEE).
- # CS_2015_041. Organisation du travail à temps partiel.
- # CS_2015_042. Fixation des taux de promotion pour avancement de grade.
- # CS_2015_043. Approbation du programme travaux 2015 : Première tranche.



COMITÉ DU SYDER DU 23 JUIN 2015 AU SYDER.

BUREAU DU 17 SEPTEMBRE

- # BS_2015_044. Création de postes permanents.
- # BS_2015_045. Recrutement d'agents contractuels sur des emplois non permanents.
- # BS_2015_046. Reconductio n de 16 marchés de travaux 2012 pour le 1er trimestre 2016.

- # BS_2015_047. Présentation du rapport du contrôle de la concession Gaz 2013 du SYDER.
- # BS_2015_048. Approbation de la convention de groupement de commandes régional pour le contrôle des concessions : avenant n°1 pour l'année 2016.

COMITE DU 29 SEPTEMBRE

- # CS_2015_049. Budget principal : décision modificative n°1.
- # CS_2015_050. Budget autonome SYDER Chaleur : décision modificative n°1.
- # CS_2015_051. Coefficients de répercussion définitif 2015 et provisoire 2016.
- # CS_2015_052. Acomptes mensuels de trésorerie sur les charges 2016.
- # CS_2015_053. Contributions des adhérents au SYDER pour 2016.
- # CS_2015_054. Taux d'abattement sur les travaux du programme 2016.
- # CS_2015_055. Création de la Commission Consultative Paritaire de l'Energie.
- # CS_2015_056. Reprise par la commune de BIBOST de la compétence optionnelle Chaleur transférée au SYDER.
- # CS_2015_057. Retrait de huit communes de la Métropole de Lyon du SYDER.
- # CS_2015_058. Conseil en Energie Partagé : Approbation de la convention de partenariat avec le Syndicat de l'Ouest Lyonnais (SOL).
- # CS_2015_059. Conseil en Energie Partagé : Approbation de la convention de partenariat avec le SIMOLY.
- # CS_2015_060. Règlement d'utilisation des véhicules de service et attribution de véhicules de service avec remisage à domicile pour l'année 2016.
- # CS_2015_061. Programme travaux 2015 : Deuxième tranche.

BUREAU DU 17 DÉCEMBRE

- # BS_2015_062. Présentation des CRAC 2014 GrDF.
- # BS_2015_063. Présentation des CRAC 2014 EDF et ERDF.
- # BS_2015_064. Appel d'offres "Travaux 2016-2019 sur le territoire péri-métropolitain".
- # BS_2015_065. Approbation de la convention annuelle avec le comité social du personnel Grand Lyon Métropole - Année 2016.
- # BS_2015_066. Approbation de la convention avec ERDF pour l'utilisation d'une plateforme d'échange internet "e-plans".
- # BS_2015_067. Approbation de la convention avec la ville de THIZY LES BOURGS pour le raccordement à l'éclairage public de matériels de vidéo protection.

RA 2015

RA 2015 est une publication du SYDER,
Syndicat Départemental d'Énergies du Rhône
61 chemin du Moulin Carron - 69574 Dardilly cedex.
Tél : 04 72 18 75 00. Fax : 04 78 33 84 91.
Email : syder@syder.fr - Site : www.syder.fr
Directeur de la publication : Paul Vidal.
Rédacteur en chef : Estelle Bour. Coordination photos : Nicolas Elie.
Réalisation : agence YESWECOM
(contact@yeswecom.fr - www.yeswecom.fr)
Maquette : Genaro Studio
Photos et cartes : SYDER.
Tirage : 1 000 exemplaires. Novembre 2016

SYDER

SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIES DU RHÔNE